Nations Unies S/PV.9133

Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

Provisoire

9133e séance
Jeudi 15 septembre 2022, à 15 heures
New York

Président :	Mme Broadhurst Estival	(France)
Membres :	Albanie	M. Spasse
	Brésil	M. Costa Filho
	Chine	M. Dai Bing
	Émirats arabes unis	Mme Nusseibeh
	États-Unis d'Amérique	Mme Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	Gabon	Mme Onanga
	Ghana	M. Agyeman
	Inde	M. Ravindran
	Irlande	M. Mythen
	Kenya	M. Kimani
	Mexique	M. Gómez Robledo Verduzco
	Norvège	Mme Juul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Protection des civils en période de conflit armé

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Protection des civils en période de conflit armé

La Présidente : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Italie à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Martin Griffiths, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence ; M. Maximo Torero, Économiste en chef à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; et M. David Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Il y a quatre ans, le Conseil de sécurité a établi un lien entre sa responsabilité de maintenir la paix et la sécurité et son engagement de lutter contre l'insécurité alimentaire et la faim engendrée par les conflits. À l'époque, le Conseil avait demandé à être informé promptement de l'apparition de risques de famine et d'insécurité alimentaire généralisée causées par les conflits. Ces risques, comme nous l'entendrons et en discuterons aujourd'hui, sont désormais bien réels. C'est la raison pour laquelle, malheureusement, nous nous réunissons de nouveau aujourd'hui.

Le mois dernier, nous avons publié une note blanche pour mettre en exergue quatre situations où ces risques sont manifestes : l'Éthiopie, le nord-est du Nigéria, le Soudan du Sud et le Yémen. Bien évidemment, l'insécurité alimentaire a atteint des niveaux alarmants dans d'autres pays qui requièrent aussi notre attention, comme l'Afghanistan et la Somalie. Vous me permettrez peut-être, Madame la Présidente, de dire quelques mots sur la Somalie avant de conclure mon intervention. Le Secrétaire général a récemment écrit à tous les États Membres pour leur faire part de son inquiétude. Plus de 200 000 personnes sont déjà menacées par la famine. Ce nombre devrait très prochainement passer à 300 000, comme nous le diront, j'imagine, nos collègues de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du Programme alimentaire mondial. La Somalie va être frappée par la famine, et nous pensons que ce ne sera pas le seul pays dans ce cas.

Dans les quatre situations que j'ai mentionnées, des évaluations récentes ont permis de déterminer que des centaines de milliers de personnes sont confrontées à des niveaux de famine catastrophiques, ce qui correspond à la phase 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, qui assure le suivi de la sécurité et de l'insécurité alimentaires dans le monde. Comme nous le savons tous désormais, la phase 5 est la dernière phase du Cadre, la plus dévastatrice. Il n'y a rien de pire, et il est rare que la situation des populations touchées s'améliore.

Ces souffrances généralisées sont le résultat des incidences directes et indirectes des conflits et de la violence, ainsi que du comportement des parties belligérantes. Le même schéma revient dans chaque contexte : des civils sont tués et blessés ; des familles sont déplacées, par la force, de la terre dont elles tirent leur subsistance et leur alimentation ; des restes explosifs de guerre perturbent l'accès des populations aux marchés, à la production agricole et à la création de revenus ; des infrastructures civiles et des équipements essentiels à la sécurité alimentaire de la population sont volés, endommagés ou détruits ; les réserves alimentaires sont pillées et le bétail est tué.

Dans ces contextes, le déclin économique et la hausse des prix font que les plus vulnérables ne peuvent pas se procurer suffisamment de nourriture. Dans les cas les plus extrêmes et les plus choquants, les parties belligérantes coupent délibérément l'accès aux marchandises et aux services essentiels dont les civils ont besoin pour survivre. La faim est parfois utilisée comme tactique de guerre.

Les organisations humanitaires apportent des secours à la population dans toutes ces crises, en collaboration avec les groupes humanitaires locaux ; autrement dit, une fois encore, ce sont les intervenants de première ligne qui sont les premiers à s'attaquer au problème et les premiers à comprendre la souffrance de leur peuple. Ils sont parfois les seuls à être sur le terrain. Trop souvent, , nous nous heurtons tous à des ingérences, à des obstacles, nous sommes confrontés à des actes de harcèlement et des attaques qui visent notre personnel et notre réputation, et nos ressources sont pillées ou détournées. Cela nous empêche d'atteindre les personnes qui ont besoin d'assistance, ce qui exacerbe

leurs souffrances. Les travailleurs humanitaires sont déterminés à rester sur le terrain et à remplir leur mission, mais les conditions, dans certains contextes, sont simplement trop difficiles et inacceptables.

D'autres facteurs de la faim, tels que la sécheresse, sur laquelle je reviendrai, les conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et l'augmentation des prix des produits de base au niveau mondial, aggravent également l'insécurité alimentaire et les souffrances. Les répercussions de la guerre en Ukraine font aussi partie des facteurs de l'insécurité alimentaire dans de nombreux conflits armés, dans la mesure où elles provoquent une augmentation des prix des produits alimentaires et des engrais et contribuent à une flambée des prix de l'énergie.

Enfin, et bien que nous soyons ici pour examiner le lien entre les conflits et la faim, je manquerais à mon devoir si je ne soulignais pas que, dans chacun des pays que j'ai mentionnés, les populations sont littéralement sur la ligne de front face aux changements climatiques. Elles sont les premières à en ressentir les effets. Le Secrétaire général l'a indiqué clairement il y a peu, dans des déclarations publiques comme privées : les changements climatiques sont là, et ils sont partout.

Si je puis me permettre, je vais donner un bref aperçu de la situation dans chacun de ces pays en crise.

Au Yémen, comme on ne le sait que trop bien, plus de sept années de conflit armé ont fait des ravages au sein de la population dans tout le pays. Quelque 19 millions de personnes, soit six sur 10, vivent dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë. On estime que 160 000 personnes sont confrontés à un risque de catastrophe, c'est-à-dire la phase 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire dont j'ai parlé, et qu'environ 538 000 enfants souffrent de malnutrition aiguë. La situation pourrait s'aggraver en raison de l'insuffisance de fonds pour les interventions humanitaires et de l'instabilité économique qui perdure. Les perturbations des importations commerciales risquent également d'exacerber l'insécurité alimentaire, perspective devenue très réelle ces dernières semaines, comme nous l'entendrons des autres intervenants, étant donné qu'un déficit de financement risque de mettre en péril les opérations du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, qui inspecte la totalité des importations commerciales, y compris les denrées alimentaires, à destination des ports du Yémen sur la mer Rouge. Nous espérons que ce déficit sera comblé rapidement afin que nous puissions éviter une fermeture du Mécanisme, prévue pour le 1er octobre.

Au Soudan du Sud, on prévoit que 63 % de la population, soit 7,7 millions de personnes, seront confrontées à une crise, ou pire, à des niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire aiguë, durant la haute saison. Selon les prévisions, 87 000 personnes, principalement dans l'État de Jongleï et la Zone administrative du Grand Pibor, seront également confrontées à un risque de catastrophe correspondant à la phase 5 du Cadre intégré. Je voudrais ajouter que le Soudan du Sud était l'an dernier l'un des endroits les plus dangereux pour les travailleurs humanitaires, avec 319 incidents violents visant des travailleurs ou des actifs humanitaires. Cinq travailleurs humanitaires, qui faisaient donc partie de nos collègues, ont été tués en 2021, et cinq autres sont morts depuis le début de cette année, alors qu'ils faisaient de leur mieux pour apporter aux populations l'aide dont elles ont besoin et qu'elles méritent.

En Éthiopie, plus de 13 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire vitale dans les régions d'Afar, d'Amhara et du Tigré. En juin, 87 % des personnes qui ont fait l'objet d'une évaluation dans le Tigré vivaient dans une situation d'insécurité alimentaire, dont plus de la moitié connaissaient une insécurité alimentaire grave. Je suis sûr que M. Beasley donnera plus de détails sur l'évaluation du Programme alimentaire mondial, mais une évaluation menée en février a également conclu qu'il y avait une insécurité alimentaire très inquiétante dans certaines parties d'Afar et d'Amhara. Nous avions récemment constaté des améliorations dans l'acheminement de l'aide humanitaire dans le nord de l'Éthiopie, mais ce n'est plus le cas. La reprise des hostilités au cours des dernières semaines est en train d'annuler ces progrès. Ailleurs en Éthiopie, dans certaines parties de la région de Bïnshangul Gumuz et dans le sud et l'ouest de l'État d'Oromiya, l'insécurité alimentaire et la malnutrition sont sans doute extrêmement élevées. Le risque de famine dans la Corne de l'Afrique ne concerne pas seulement la Somalie, et le nombre de personnes en danger en Éthiopie est même de loin plus élevé que le niveau de stress que nous constatons en Somalie.

S'agissant du nord-est du Nigéria, nous estimons que 4,1 millions de personnes font face à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë dans les États d'Adamawa, de Borno et de Yobe, qui sont touchés par le conflit. Il s'agit notamment de 588 000 personnes qui ont été déjà confrontées à des niveaux d'urgence

entre juin et août, dont pratiquement la moitié n'était pas accessibles à nos collègues en raison de l'insécurité. Par conséquent, il n'a pas été possible de procéder à des évaluations de la sécurité alimentaire dans ces zones, mais nous pouvons déduire, hélas, que certaines personnes sont peut-être déjà à un niveau catastrophique et en train de mourir.

Dans notre note blanche, nous recommandons des mesures précises pour chaque pays. Les États Membres pourraient mener les actions ci-après dans ces quatre endroits et ailleurs.

Premièrement, ils ne doivent négliger aucune piste dans la quête de solutions pacifiques et négociées aux conflits et autres situations de violence. Nous pouvons espérer voir cela au Yémen et ailleurs ; nous pouvons implorer de voir cela en Éthiopie.

Deuxièmement, ils doivent rappeler aux États et aux groupes armés leurs obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, et les encourager à s'y conformer. Ils ne doivent prendre aucune mesure susceptible de mettre en danger la survie des civils, et ils doivent assurer l'acheminement rapide et sans entrave des secours humanitaires. Je dis cela en sachant parfaitement combien cela peut sembler absurde à certains.

Troisièmement, ils doivent appuyer une intervention intégrée pour remédier aux facteurs sous-jacents de l'insécurité alimentaire aiguë. Il s'agit de soutenir les économies des pays aux prises avec une famine aiguë à grande échelle. Les questions liées à l'effondrement et aux chocs économiques qui sont également liées aux changements climatiques sont de plus en plus au centre de l'action humanitaire.

Quatrièmement, ils doivent garantir un financement humanitaire durable pour faire face à ces crises. Dans tous ces pays, moins de la moitié des financements requis ont été déboursés. Sans ces ressources, notre capacité d'action sera limitée.

Enfin, je tiens à mettre l'accent sur une question qui, comme je l'ai déjà indiqué, est centrale pour la paix et la sécurité : les changements climatiques. Je viens d'effectuer une visite en Somalie et une autre visite de 10 jours au Pakistan avec le Secrétaire général, où nous avons essayé d'exprimer clairement que les effets des changements climatiques sont ressentis à divers degrés par des personnes qui y ont peu contribué. L'accès au financement climatique reste tragiquement limité ; la Somalie n'a encore rien reçu. Pourtant, si nous voulons investir dans la résilience, si nous voulons mettre les populations de ces pays à l'abri d'une répétition des chocs de cette année, et si nous voulons que la Somalie survive aux famines qui frapperont plus tard cette année et jusqu'au début de l'année prochaine, nous avons besoin de l'attention de la communauté climatique et de l'argent promis par les États Membres, dont l'essentiel, sinon la totalité, n'a pas atteint sa destination.

Le Président : Je remercie M. Griffiths pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Torero.

M. Torero (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de m'avoir invité à présenter un exposé au Conseil de sécurité à l'occasion de cette importante séance.

Comme les membres du Conseil le savent et comme M. Griffiths vient de l'expliquer, la faim n'a cessé de prendre de l'ampleur ces dernières années. Cette situation due aux conflits est maintenant exacerbée par la guerre en Ukraine, les effets des changements climatiques, les ralentissements, les contractions et l'instabilité économiques, et l'augmentation des inégalités, qui s'est accentuée à la suite de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Tous ces problèmes ont été aggravés par la hausse rapide des prix alimentaires. Le lien entre conflits armés, insécurité alimentaire et famine perdure. Les conflits ont des effets immédiats et durables sur toutes les dimensions des systèmes agroalimentaires, réduisant la production alimentaire, détruisant les récoltes, perturbant les marchés et restreignant l'accès à la nourriture. Les conflits entravent aussi fortement l'accès humanitaire aux civils. À long terme, ils entraînent une perte totale des moyens de subsistance, des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, des déplacements massifs, une pression accrue sur des ressources limitées et une baisse de la résilience. Les conflits provoquent également des perturbations macroéconomiques, une augmentation des déficits et de la dette publics, une réduction des réserves de change, une dépréciation de la monnaie et une inflation croissante, autant d'éléments qui se traduisent par une diminution des capacités de protection sociale et d'aide à la subsistance.

En outre, en raison des ralentissements et contractions économiques auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, les pays, en particulier ceux qui importent des denrées alimentaires, comme c'est le cas de la plupart des pays en situation de crise alimentaire, se heurtent

non seulement à des prix élevés, mais aussi à la dévaluation de leur monnaie. La mise à jour semestrielle du *Rapport mondial sur les crises alimentaires 2022*, publiée lundi, prévoit que, d'ici à la fin de l'année, 205 millions de personnes seront confrontées aux trois phases les plus élevées de l'insécurité alimentaire aiguë du Cadre harmonisé, ou au niveau 3, ou plus, du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Cela signifie qu'elles auront besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Ce chiffre, le plus élevé jamais enregistré depuis le lancement du *Rapport mondial* il y a sept ans, est même supérieur à celui de 193 millions de personnes évoqué dans l'édition 2022 du rapport, publiée en mai. En l'absence d'une aide humanitaire d'urgence, un nombre record de 970 000 personnes, dans cinq pays, pourraient connaître des conditions correspondant à la phase 5 du Cadre intégré, assimilables à la famine. La pandémie de COVID-19, qui a entraîné des ralentissements et des contractions économiques, et la guerre en Ukraine ont sur ces pays des effets directs et indirects qui sont susceptibles de s'aggraver au second semestre 2022 et au début de 2023.

Bien qu'elle ne soit pas présentée en détail dans la note blanche, il est important de décrire la situation désastreuse en Somalie. Il y a deux semaines, le Comité d'examen des situations de famine du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire a conclu que, sans une aide humanitaire importante, les populations agropastorales de deux districts et les populations déplacées dans la ville de Baidoa, dans la région de Bay, seront confrontées à la famine entre octobre et décembre. Ces conditions devraient perdurer au moins jusqu'en mars 2023, en raison de décennies de conflit, de graves chocs économiques et de déplacements massifs de population, sans compter quatre saisons des pluies consécutives déficitaires, sachant que, fait sans précédent, une cinquième saison déficitaire est désormais attendue. En outre, plusieurs régions du centre et du sud de la Somalie sont confrontées à un risque accru de famine au moins jusqu'en décembre. Les personnes les plus concernées sont des agropasteurs, et beaucoup se trouvent dans des zones où l'insécurité entrave l'accès humanitaire. Au total, entre octobre et décembre, 300 000 personnes devraient se retrouver dans des conditions correspondant à la phase 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire.

Je tiens également à attirer l'attention du Conseil sur l'Afghanistan, où la situation humanitaire reste très fragile. Environ 19 millions de personnes devraient être confrontées à un pic d'insécurité alimentaire aiguë malgré une récolte similaire à celle de l'année dernière, et l'hiver approche à grands pas. La flambée des prix des denrées alimentaires, du carburant, des engrais et des transports résultant de la guerre en Ukraine ne fait qu'aggraver une situation déjà très difficile. Le pays se consacre pour l'essentiel à l'agriculture, dont dépendent 80 % des moyens de subsistance. Le secteur s'est avéré particulièrement résilient et offre un potentiel considérable qui pourrait permettre de développer la production alimentaire, dynamiser les économies rurales et stimuler une reprise économique ascendante à partir des villages.

Actuellement, il n'y a pas de données actualisées sur la sécurité alimentaire en Éthiopie, mais il est fort probable que la situation se soit considérablement détériorée en 2022. En plus de la sécheresse qui touche les régions du sud, la reprise des hostilités dans le Tigré menace directement la récolte de la campagne *meher*, en octobre. L'année dernière, les agriculteurs de la région ont produit 900 000 tonnes de céréales pendant la saison *meher*, l'équivalent de sept à huit mois des besoins annuels en céréales de la région, un volume largement supérieur à la quantité de nourriture qui est entrée dans la région par des sources commerciales ou humanitaires. Cela souligne les graves répercussions que pourrait avoir toute nouvelle perturbation de la production alimentaire, surtout si l'accès reste limité.

Des violences intercommunautaires accrues et de plus en plus politisées touchent le Soudan du Sud depuis 2020. Outre l'incidence persistante du conflit prolongé, les graves difficultés macroéconomiques et les pertes importantes de moyens de subsistance, dues notamment aux inondations généralisées des quatre dernières années et à l'insécurité causée par les fréquents affrontements, sont à l'origine de niveaux d'insécurité alimentaire très élevés. On estime que, pendant la période de soudure, environ 7,74 millions de personnes, soit près des deux tiers de la population totale, seront confrontées à une insécurité alimentaire aiguë de niveau 3, ou pire, selon le Cadre intégré. Dans le comté de Leer, où l'on a signalé des conditions correspondant à la phase 5, proches de la famine, les affrontements armés ont continué de provoquer des déplacements en 2022.

Dans le nord du Nigéria, la situation en matière de sécurité continue de se détériorer, en raison de l'escalade des hostilités entre les groupes armés non étatiques, de la criminalité et des violences intercommunautaires. Avec la fin de la saison des pluies en septembre, la violence risque de connaître un sursaut saisonnier, perturbant les systèmes alimentaires, limitant l'accès aux marchés et

créant de nouvelles vagues de déplacement. On estime que, dans les États d'Adamawa, de Borno et de Yobe, dans le nord-est du pays, environ 4,14 millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, dont beaucoup vivent dans des zones inaccessibles à l'aide humanitaire.

Au Yémen, les perspectives en matière d'insécurité alimentaire devraient être meilleures que prévu. Certaines hypothèses utilisées pour formuler les prévisions ont été réfutées, tandis que les répercussions de la guerre en Ukraine qu'on attendait sur les marchés internationaux ne se sont pas concrétisées. En outre, le financement de l'aide alimentaire a légèrement augmenté, et des réductions importantes du nombre de bénéficiaires ont été évitées. Le conflit s'est considérablement apaisé après que les parties ont convenu d'une trêve en avril. Cependant, les restrictions de circulation continuent de faire obstacle à l'accès humanitaire.

Lorsque le Conseil s'exprime, le monde entier l'écoute. Prévenir les conflits est le moyen le plus efficace de prévenir la famine. Mettre fin à la violence et à l'insécurité permet non seulement de sauver des vies immédiatement, mais offre également des possibilités d'assistance immédiate, de renforcement de la résilience, de développement durable et, à terme, des solutions locales en faveur de la paix et de la stabilité. Il est essentiel que nous agissions dès à présent pour atténuer le plus possible les catastrophes potentielles que je viens d'énumérer. Nous espérons qu'il sera possible d'accélérer la prise de mesures afin de réduire au minimum ces risques à l'avenir.

La Présidente : Je remercie M. Torero de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Beasley.

M. Beasley (*parle en anglais*) : C'est un plaisir pour moi de m'exprimer devant les membres du Conseil de sécurité, malgré les tristes circonstances. Ce matin, je suis rentré d'Amérique centrale, où j'ai pu constater par moi-même comment un conflit qui se déroule sur un continent à des milliers de kilomètres peut jeter de l'huile sur le feu de ce qui est déjà une grave crise alimentaire sur un autre. Lors de mes visites au Guatemala et dans le bouchon du Darién, au Panama, j'ai entendu les histoires tragiques de ceux qui migrent vers le nord par pur désespoir. Les effets des crises climatiques et les répercussions économiques de la maladie à coronavirus (COVID-19) avaient déjà épuisé la capacité de nombreuses familles à faire face à la situation. Aujourd'hui, la flambée des prix, provoquée par les pénuries mondiales de céréales, de carburant et d'engrais et attisée par le conflit en Ukraine, les a plongées dans le désespoir. Elles n'ont littéralement plus rien. Elles peuvent rester et mourir de faim, ou partir et risquer leur vie pour tenter d'avoir un meilleur avenir aux États-Unis.

Ce n'est là qu'un coin de notre planète. Nous savons que des histoires similaires liées à la guerre se déroulent dans de nombreux autres pays à travers le monde. Nous sommes ici aujourd'hui pour tirer la sonnette d'alarme face à ces graves crises alimentaires, notamment en Éthiopie, dans le nord-est du Nigéria, au Soudan du Sud et au Yémen. Comme l'a dit mon ami Martin Griffiths, il y a aussi la Somalie, que je m'en voudrais de ne pas mentionner. Je reviens tout juste de ce pays, où M. Griffiths et moi nous sommes rendus il y a une semaine. Comme les membres du Conseil le savent, nous sommes déjà confrontés à une situation d'urgence mondiale d'une ampleur sans précédent, la menace d'une famine à grande échelle ne cessant de croître. Au début de l'année 2022, nous étions déjà confrontés à la tempête parfaite, en raison des conflits émergents, des répercussions économiques de la COVID-19, des changements climatiques et de la hausse des prix du carburant. Puis, alors qu'on aurait pu penser que la situation ne pouvait pas empirer, la guerre a éclaté en Ukraine. Depuis le début de ce conflit, la flambée des prix des denrées alimentaires, du carburant et des engrais a rapproché 70 millions de personnes de la famine. Ce qui était une vague de faim s'est transformé en tsunami.

Dans les 82 pays où le Programme alimentaire mondial (PAM) opère actuellement, jusqu'à 345 millions de personnes sont désormais en situation d'insécurité alimentaire aiguë. En d'autres termes, elles s'acheminent vers la famine, ayant atteint les phases 3, 4 ou 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Cela représente deux fois et demi le nombre de personnes qui se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire aiguë avant le début de la pandémie. Il est difficile de croire que ce nombre n'était que de 80 millions il y a quelques années à peine. Ce qui est particulièrement alarmant, c'est que sur les 345 millions de personnes qui risquent de mourir de faim, près de 50 millions vivent dans 45 pays qui sont au bord de la famine puisqu'ils ont atteint la phase 4 du Cadre intégré. En 2007 et 2008, en raison du fort taux d'inflation et de l'explosion des prix des denrées alimentaires, des émeutes, des manifestations et des troubles civils ont eu lieu dans 48 pays. Aujourd'hui, les facteurs économiques que nous observons sont bien pires. En dépit de tout

le travail réalisé pour mettre en place l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire et des efforts visant à ramener les engrais russes, par exemple, sur les marchés mondiaux, il existe un risque réel et important de famines multiples cette année. En 2023, la crise actuelle des prix des denrées alimentaires pourrait se transformer en crise d'approvisionnement en produits alimentaires si nous n'agissons pas.

Qu'il me soit permis de parler brièvement des pays sur lesquels le Conseil a demandé des informations. Dans le nord de l'Éthiopie, la reprise des combats menace de pousser de nombreuses familles affamées et épuisées au-delà de leurs limites. La trêve humanitaire déclarée en mars a permis au PAM et à ses partenaires de fournir une aide à près de 5 millions de personnes dans la région du Tigré. Mais la récente flambée de violence menace la fourniture de l'aide humanitaire au moment même où de nombreuses familles sont en difficulté en cette période de soudure. Nous estimons que la faim s'est aggravée au Tigré. Environ 5,2 millions de personnes, soit 89 % de la population, sont en situation d'insécurité alimentaire. Près de la moitié de ces personnes sont confrontées à une grave pénurie de nourriture. Comme le Conseil peut l'imaginer, nos équipes travaillent jour et nuit pour venir en aide aux personnes dans le besoin. Mais il nous faut du carburant, des fonds et la libre circulation des fournitures de part et d'autre des lignes de contrôle afin d'apporter une aide à ceux qui en ont le plus besoin. Le vol récent de réserves de carburant du PAM dans le Tigré ne nous facilite pas la tâche. La récolte aura lieu le mois prochain, et le manque d'engrais signifie qu'elle sera probablement mauvaise. Nous devons dès maintenant fournir des denrées alimentaires à la population dans le nord de l'Éthiopie.

Dans le nord-est du Nigéria, un mélange toxique d'escalade de la violence, de déplacements, de moyens de subsistance amoindris et de flambée des prix des denrées alimentaires alimente clairement une crise d'insécurité alimentaire croissante. La période de soudure touche à sa fin. On estime que 4,1 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire dans le nord-est, dont un demi-million se trouvent dans des zones inaccessibles. Nous espérons pouvoir aider 2,1 millions de personnes dans le nord-est du Nigéria. Mais alors que l'écart entre les besoins et les ressources continue de grandir, jusqu'à un million de personnes pourraient ne pas recevoir l'aide alimentaire dont elles ont besoin. Cela encourage les migrations, l'extrémisme et l'exploitation et fait augmenter le risque de famine.

Pendant ce temps, au Soudan du Sud, la situation est encore pire, car le conflit se poursuit et est aggravé par des inondations dans sept des 10 États du pays, alimentant une crise de sécurité alimentaire qui prend réellement des proportions catastrophiques. Les déplacements de populations sont généralisés. Les changements climatiques ont rendu des terres agricoles auparavant fertiles inutilisables et les prix des denrées alimentaires ont doublé, alors que le cours de la devise a baissé de près d'un tiers depuis février. Tous ces facteurs conjugués font que les produits alimentaires de base sont hors de portée pour la majorité de la population. Dans le même temps, comme le sait le Conseil, les combats entre les groupes armés se sont intensifiés et les organismes humanitaires présents dans le pays sont pris pour cible par ces groupes et victimes de pillages et d'extorsion. Nous avons vu ce qui se passe actuellement en Haïti. Maintenant, le Soudan du Sud se trouve confrontée aux taux de faim aiguë les plus élevés depuis son indépendance en 2011. Environ 7,7 millions de personnes, soit plus de 60 % de la population, sont en situation d'insécurité alimentaire critique ou pire. En l'absence de solutions politiques pour mettre fin à la violence et d'investissements substantiels dans des programmes d'aide alimentaire, un grand nombre de personnes vont mourir au Soudan du Sud.

Enfin, au Yémen, la situation humanitaire se détériore en dépit de la trêve fragile, en raison de l'aggravation de la situation économique. Le conflit en Ukraine alimente l'inflation, car le Yémen dépend presqu'entièrement des importations de vivres, plongeant davantage de personnes dans l'extrême pauvreté, puisque l'accélération de l'inflation fait diminuer la valeur de revenus déjà maigres. Au cours des 12 derniers mois, les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 70 % dans le nord du Yémen et de 40 % dans le sud. Le PAM espère nourrir environ 18 millions de personnes, ce qui représentera évidemment un des plus vastes programmes humanitaires de l'histoire. Néanmoins, depuis le début de l'année, le coût de nos opérations au Yémen a augmenté de 30 %, passant de 1,97 milliard à 2,6 milliards de dollars. En conséquence, comme les membres peuvent se l'imaginer, nous avons dû diminuer la quantité d'aide que nous fournissons. À compter de septembre, 13 millions de personnes ne recevront que deux tiers des rations. Les prix du carburant et les coûts de la logistique des transports ont fait augmenter le coût des opérations que nous menons dans le monde de plus de 800 millions de dollars par an.

Les conflits qui font rage dans de si nombreuses régions rapprochent de plus en plus de la famine des millions de civils innocents. J'exhorte le Conseil à faire preuve du leadership dont le monde a désespérément besoin à l'heure actuelle. Certains membres du Conseil se sont mobilisés et ont généreusement financé l'aide alimentaire d'urgence, ce qui a permis à nos équipes d'éviter la famine. D'autres doivent suivre leur exemple. Cependant, au-delà du financement, nous devons élaborer d'urgence des solutions politiques pour mettre fin à ces guerres. Dans l'intervalle, nous devons avoir accès à toutes les personnes dans le besoin. Il nous faut l'aide du Conseil pour accomplir ces deux tâches.

Je rappelle à tout le monde que j'avais prévenu le Conseil de sécurité en avril 2020 (voir S/2020/340, annexe II) que nous étions alors exposés à un risque de famine de proportions bibliques. Le Conseil est intervenu en mobilisant des fonds et en mettant sur pied une réponse extraordinaire, et nous avons évité la catastrophe. Nous sommes une fois de plus au bord du précipice, et la situation est pire. Nous devons faire tout notre possible : nous avons besoin que tout le monde y mette du sien, avec chaque fibre de son être. Les personnes qui souffrent de la faim de par le monde comptent sur nous, et nous ne devons pas les abandonner.

La Présidente : Je remercie M. Beasley pour son exposé extrêmement complet et précis.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier la présidence française du Conseil de sécurité d'avoir appuyé l'organisation de la présente séance, proposée par le Brésil et l'Irlande. En tant que points focaux au Conseil sur la question de la sécurité alimentaire et des conflits armés, nous voulons continuer de souligner le rôle central que joue la sécurité alimentaire dans la prévention et le règlement des conflits, ainsi que dans l'atténuation des conséquences des conflits armés sur les populations les plus vulnérables. Je tiens également à remercier nos intervenants d'aujourd'hui de leurs exposés très précis et pertinents. Chacun d'entre eux a mis en exergue un aspect complémentaire des conséquences des conflits sur la sécurité alimentaire et formulé des recommandations à l'intention de l'ONU et des États Membres afin de traiter ce problème.

Le niveau d'insécurité alimentaire dans le monde, en particulier dans les pays touchés par des conflits, est plus alarmant que jamais. Selon le dernier *Rapport mondial sur les crises alimentaires*, le nombre de personnes en situation de crise, ou pire, n'avait jamais été aussi élevé depuis la première publication de ce rapport. Ce nombre, soit 205 millions, est presque équivalent à la population du Brésil. Quels que soient les critères et paramètres utilisés, un tel niveau d'insécurité alimentaire est inacceptable.

La note blanche dont nous sommes saisis aujourd'hui illustre la raison pour laquelle ce tableau est encore plus sombre dans les pays touchés par un conflit. Au Yémen, malgré la suspension des hostilités, les mines terrestres font peser une menace sur les terres agricoles. Au Soudan du Sud, de nombreux enfants subiront à vie les conséquences de la violence et de l'absence d'accès à l'école et aux repas scolaires. En Éthiopie, les récoltes sont gaspillées en raison des déplacements forcés. Et dans le nord-est du Nigéria, des groupes armés non étatiques empêchent l'utilisation des routes qui sont vitales pour la distribution des denrées alimentaires. Tout cela ne se produit pas en vase clos, mais vient s'ajouter à une combinaison déjà inquiétante de phénomènes climatiques extrêmes et de chocs macroéconomiques. Le conflit en Ukraine, associé aux effets des sanctions unilatérales imposées par certains pays, a aggravé la situation.

Les conflits armés et l'insécurité alimentaire constituent un cycle pervers qui enferme les populations et les pays dans une spirale de détérioration des conditions de vie. Les conflits entraînent des déplacements forcés, la destruction d'infrastructures essentielles et la dégradation de sols viables. L'insécurité alimentaire intensifie la concurrence pour les ressources et entrave toute autre forme de développement humain qui permettrait de créer les conditions nécessaires à la stabilisation et à une paix durable. Nous devons briser ce cycle et, pour ce faire, nous avons besoin d'actions concrètes dans le cadre des trois piliers de l'action de l'ONU.

Je voudrais commencer par le front humanitaire. L'exposé présenté par le Programme alimentaire mondial (PAM) et la note blanche du Bureau de la coordination des affaires humanitaires envoient un message clair. Deux facteurs simultanés, la hausse des prix alimentaires et le nombre croissant de personnes touchées par une insécurité alimentaire aiguë, mettent en péril l'aide alimentaire humanitaire. Ces deux facteurs mettent le système sous pression et creusent le déficit de financement. Les pays donateurs et tous ceux qui sont en mesure de contribuer aux financements doivent intensifier leurs

efforts pour qu'aucun organisme humanitaire n'ait à choisir entre les personnes qui ont faim et celles qui risquent de mourir de faim.

Les mesures de stabilisation du marché et de transparence peuvent également jouer un rôle important. Ces mesures contribuent à faire baisser les prix alimentaires, ce qui peut alléger la pression exercée tant sur le PAM que sur les pays touchés et améliorer l'accessibilité alimentaire. Dans la note blanche figure un exemple qui montre clairement que dans le cas du Yémen, la baisse du pouvoir d'achat et l'augmentation des prix alimentaires contribuent à la détérioration des conditions humanitaires. Dans cet esprit, la mise en place d'un système commercial multilatéral véritablement ouvert et équitable pour l'industrie agroalimentaire et l'élimination des pratiques et des subventions historiques qui faussent les prix et les échanges sont également des mesures importantes pour appuyer les moyens de subsistance, y compris pour les populations touchées par un conflit.

Cela m'amène à mon deuxième point, à savoir le rôle clef que joue le développement durable dans l'atténuation de l'insécurité alimentaire et la promotion de solutions durables dans les pays touchés par un conflit. Les mesures visant à générer ou à rétablir des capacités productives, y compris la livraison de semences et l'amélioration du rendement des cultures, telles que les mesures promues par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en Éthiopie, sont essentielles pour éviter que les producteurs et les consommateurs ne soient touchés par des déplacements internes et l'insécurité alimentaire aiguë. Lorsqu'ils sont accompagnés de systèmes d'alerte rapide efficaces, les investissements dans ces solutions durables peuvent également constituer des moyens concrets de prévenir les conflits et de promouvoir la stabilisation à long terme au lendemain des conflits.

Le Brésil dispose d'un grand savoir-faire s'agissant de produire plus avec moins d'intrants et de maximiser les rendements agricoles, même dans des conditions défavorables, est doté d'une riche expérience en ce qui concerne la coopération Sud-Sud et a des partenariats de longue date avec le PAM et la FAO. Nous sommes prêts à appuyer ce programme et voudrions appeler tous les États Membres à intensifier leurs efforts, en fournissant non seulement une aide humanitaire mais aussi des capacités techniques et en procédant à des transferts de technologie, afin que les pays touchés par un conflit puissent mettre en place des systèmes alimentaires productifs, compétitifs et durables. Comme la FAO l'a indiqué à de nombreuses occasions, seule une petite partie des ressources consacrées à l'aide alimentaire et agricole est affectée à des projets de renforcement des capacités. Bien entendu, la plupart de ces mesures, sinon toutes, ne relèvent pas de la compétence du Conseil de sécurité, et nous pensons que l'action du Conseil doit rester strictement axée sur la paix et la sécurité. Cependant, bien souvent, les organismes compétents pour promouvoir des solutions axées sur le développement n'ont pas les compétences techniques et politiques nécessaires en ce qui concerne les zones touchées par un conflit. Dans ce contexte, nous pensons que la Commission de consolidation de la paix est particulièrement bien placée pour contribuer à combler cette lacune en jouant son rôle de passerelle entre la paix et la sécurité et les solutions de développement, ainsi qu'en mobilisant l'appui de la communauté internationale, en coopération avec les organismes basées à Rome et l'ensemble du système des Nations Unies, tout en préservant son approche axée sur la demande et l'alignement sur les priorités de consolidation de la paix des pays en question.

Dernier point mais non le moindre, il y a l'aspect lié à la paix et à la sécurité. Combler les déficits de financement humanitaire et maintenir la production agricole sont des mesures indispensables, mais elles n'aboutiront à rien si les conflits bloquent les routes et empêchent les populations de travailler la terre. La trêve au Yémen et l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire ont montré que même de petits pas en faveur de la paix et de la stabilisation peuvent avoir des répercussions positives sur la sécurité alimentaire. Nous devons préserver et consolider ces avancées marginales. Grâce à la résolution 2417 (2018), le Conseil dispose d'un cadre pour le faire. Nous devons respecter ses dispositions, fournir des outils pour sa mise en œuvre conformément aux recommandations présentées dans la note blanche, et en faire l'épine dorsale de notre action en matière de sécurité alimentaire dans le contexte des conflits.

M. Mythen (Irlande) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé cette séance très importante. Je remercie également les intervenants de leurs messages au Conseil de sécurité cet après-midi. Ils ne nous ont laissé aucun doute quant à la gravité et à l'urgence de la situation, des millions de personnes étant confrontées à la faim engendrée par les conflits. Les exposés percutants qu'ils ont présentés, non seulement en ce qui concerne la situation exposée dans la note blanche, mais également en ce qui concerne la Somalie et l'Afghanistan, montrent clairement la nécessité pour le Conseil non seulement

d'entendre ces avertissements, comme le prévoit la résolution 2417 (2018), mais aussi d'écouter et d'agir. Nous avons une responsabilité collective envers les personnes qui souffrent de la faim en raison de conflits non réglés et de l'insécurité. Je tiens à saluer les recommandations formulées dans la note blanche qui a été distribuée avant la présente séance. Elles mettent en évidence le lien qui existe entre la faim et les conflits. Ce phénomène est intrinsèquement lié à notre responsabilité de maintenir la paix et la sécurité internationales. J'axerai mes observations sur trois domaines.

Premièrement, les informations actualisées que nous avons reçues aujourd'hui sont claires et irréfutables. Les conflits exacerbent, alimentent et prolongent la faim et la famine. Nous ne parvenons pas à relever le défi de la faim zéro, un échec largement dû aux conflits armés. La demande d'une aide humanitaire permettant de sauver la vie des populations et d'assurer leur survie dépasse désormais notre capacité de réponse. Les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales sont contraintes de prendre la nourriture destinée aux personnes qui ont faim pour nourrir celles qui risquent de mourir de faim. Les progrès obtenus de haute lutte sont annulés. Les gains sont réduits à néant. L'avenir de millions de personnes est sombre. Il s'agit d'une condamnation accablante à la fois de l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde et de la réponse du Conseil à la faim engendrée par les conflits.

La crise mondiale de l'insécurité, exacerbée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, a mis la réponse de la communauté internationale à rude épreuve. Les événements climatiques tels que la sécheresse prolongée dans la Corne de l'Afrique ont été aggravés par une pénurie de fournitures et de ressources alimentaires humanitaires. Les intervenants d'aujourd'hui ont également été très clairs quant au risque très réel de famine dû à la sécheresse en Somalie. Le Ministre d'État irlandais à l'aide au développement outre-mer l'a constaté par lui-même ce mois-ci au Soudan du Sud. Il a constaté les conséquences disproportionnées de la faim et des conflits sur les femmes et les enfants, les taux de malnutrition infantile ayant doublé depuis le mois de février.

La faim engendrée par les conflits emporte des vies aujourd'hui et modifie le sort des générations futures, autant de dommages que nous ne pouvons réparer, mais que nous pouvons et devons nous employer à prévenir à l'avenir.

Deuxièmement, la faim n'est pas seulement une conséquence des conflits. Elle est aussi utilisée par certains de manière cynique comme une arme de guerre.

Au Yémen, les restes explosifs de guerre ont rendu les terres agricoles inutilisables par les populations qui en dépendent entièrement pour leur subsistance. Dans le nord-est du Nigéria, les groupes armés non étatiques ont pillé les biens agricoles. Cela a réduit la disponibilité des denrées alimentaires pour les communautés dans le besoin.

Dans le même temps, des parties à des conflits détournent ou bloquent les flux d'aide essentiels aux communautés qui en ont cruellement besoin. Dans la région du Tigré, dans le nord de l'Éthiopie, l'accès aux fournitures d'aide cruciales a été très limité. Les travailleurs humanitaires au Soudan du Sud, en Éthiopie et dans d'autres zones de conflit ont été pris pour cible, enlevés, voire tués dans l'exercice de leurs fonctions vitales. L'Irlande condamne ces actes dans les termes les plus forts.

Il ne saurait y avoir d'impunité pour les parties à un conflit armé qui prennent pour cible les acteurs humanitaires et exploitent la famine et le déni d'accès à l'aide humanitaire pour les civils. Le droit est clair à ce sujet, y compris les résolutions du Conseil de sécurité. Les responsables des violations du droit international humanitaire doivent répondre de leurs actes.

Troisièmement, bien qu'essentielle, l'aide humanitaire n'est pas la réponse au fléau de la faim engendrée par les conflits. La réponse est la paix. Nous parlons souvent autour de cette table de la nécessité d'agir tôt pour prévenir les souffrances avant qu'il ne soit trop tard. Cela signifie qu'il faut avoir le courage d'agir pour protéger les civils. Cela signifie qu'il faut faire pression sur les parties au conflit pour qu'elles viennent à la table des négociations. Voilà notre travail.

Comme tous les autres contextes, la paix durable repose sur la participation active des femmes à tous les processus. Les jeunes doivent également pouvoir y contribuer pour façonner leur avenir.

Au Yémen, une trêve élargie menant à un cessez-le-feu durable est la voie la plus viable vers un règlement politique inclusif, dirigé et contrôlé par le peuple yéménite.

Le conflit au Tigré est un exemple frappant de faim engendrée par les conflits. Notre message aux parties est simple : elles doivent cesser de se battre et

reprendre les négociations. Cela mettra fin au risque de famine. L'Irlande a toujours été d'avis que le processus de médiation mené par l'Union africaine était le meilleur moyen de mettre un terme au conflit en Éthiopie. Nous, les membres du Conseil de sécurité, devons apporter notre plein appui à ce processus.

Le chemin menant à la paix et à la sécurité au Soudan du Sud doit passer par l'application du principe de responsabilité pour les graves violations du droit international humanitaire et des droits humains et les atteintes à ces droits, notamment les violences sexuelles et fondées sur le genre liées au conflit qui sont perpétrées par les parties au conflit.

Dans le nord-est du Nigéria, la fin du conflit persistant permettra d'apporter une aide humanitaire et une protection qui sont indispensables à la survie mais sont honteusement bloquées. Elle permettra également de mettre un terme au recrutement forcé d'enfants et aux attaques et persécutions odieuses dont sont victimes les travailleurs humanitaires.

La réponse à la violence, aux violations et aux souffrances qui ont été évoquées aujourd'hui réside dans la paix et la sécurité, l'essence même de notre mandat collectif. Notre volonté politique doit être à la hauteur des besoins si nous voulons briser ce cycle meurtrier et inverser l'escalade de la faim engendrée par les conflits.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint Griffiths, le Directeur exécutif Beasley et l'Économiste en chef Torero de leurs exposés.

La sécurité alimentaire est à la fois un élément essentiel à la réalisation d'une paix et d'une sécurité durables et un défi de longue date pour la communauté internationale. Nous devons rester calmes et pragmatiques et nous concentrer à la fois sur le présent pour résoudre les questions urgentes et sur le long terme pour atteindre l'objectif de l'élimination de la faim. À cet égard, la Chine voudrait insister sur les quatre points suivants.

Premièrement, nous devons promouvoir le règlement politique des crises. Les conflits armés nuisent à la production agricole, détruisent les infrastructures agricoles, perturbent le commerce des denrées alimentaires, provoquent des déplacements et aggravent directement les conditions locales de sécurité alimentaire. Tant que les conflits et les guerres ne seront pas entièrement réglés, les populations locales continueront de souffrir de la faim. La communauté internationale doit vigoureusement promouvoir le règlement politique des crises et favoriser un environnement pacifique et sûr pour assurer la sécurité alimentaire.

Deuxièmement, nous devons garantir la stabilité et la continuité des chaînes industrielles et d'approvisionnement. Le Secrétaire général Guterres a déclaré qu'il y avait suffisamment de nourriture pour tous dans le monde et que le problème résidait dans sa distribution. Les principaux exportateurs de denrées alimentaires et les pays où sont implantées de grandes entreprises alimentaires doivent unir leurs efforts pour freiner l'inflation artificielle des prix des denrées alimentaires. Jusqu'à présent, plus de 700 000 tonnes de céréales ont été expédiées à travers le monde grâce à l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. À l'heure actuelle, en raison de nombreux obstacles en matière de règlement bancaire, d'assurance et de transport maritime, des millions de tonnes d'engrais russes sont bloquées dans les ports européens, et il n'a pas été possible de les exporter à temps. Il est impératif de lever ces obstacles pour assurer la circulation libre et régulière des ressources agricoles essentielles.

Troisièmement, nous devons aider les populations dans les zones de conflit à surmonter leurs difficultés. L'année dernière, 53 pays et régions étaient en situation d'insécurité alimentaire. Aujourd'hui, environ 7,7 millions de personnes au Soudan du Sud sont confrontées à des pénuries alimentaires ; 4,1 millions de personnes au Nigéria ne disposent pas d'un approvisionnement alimentaire sûr ; le Yémen est embourbé dans la plus grave crise alimentaire de ces dernières années ; des millions de personnes en Somalie ont du mal à gagner leur vie du fait de la gravde sécheresse qui sévit depuis sept ans ; et les besoins fondamentaux de nombreuses familles afghanes ne sont pas satisfaits.

Aucun être humain, aucun pays ne doit être laissé pour compte dans la réalisation de la sécurité alimentaire. Il faut accroître, et non diminuer, l'aide aux régions et aux pays en situation de conflit. Les pays développés doivent effectivement honorer l'engagement qu'ils ont pris de consacrer 0,7 % de leur revenu national à l'aide publique au développement. Les institutions financières internationales et les économies développées doivent intensifier leur appui politique et financier aux pays en développement en proie à des difficultés particulières.

Quatrièmement, la capacité d'assurer la sécurité alimentaire doit être renforcée de manière globale. À l'heure actuelle, la structure mondiale de l'offre et de la demande alimentaires se caractérise par une

forte concentration des pays producteurs et une forte fragmentation des pays consommateurs. Aider davantage de pays à renforcer leur capacité d'autosuffisance alimentaire est le moyen le plus direct et le plus efficace d'améliorer la sécurité alimentaire. Nous devons aider les pays concernés à accroître leurs investissements agricoles, à favoriser le relèvement rapide et la reconstruction des infrastructures agricoles et à renforcer l'appui aux technologies agricoles. Les pays développés doivent réduire les obstacles commerciaux et techniques et apporter un soutien accru aux pays en développement, notamment en ce qui concerne le financement, les technologies, les marchés et le renforcement des capacités.

Pays le plus peuplé du monde, la Chine est parvenue à nourrir environ un cinquième de la population mondiale avec moins de 9 % des terres arables de la planète. Cela constitue en soi une contribution majeure à la sécurité alimentaire mondiale. La Chine a fourni plus de fonds, déployé plus d'experts et entrepris plus de projets dans le cadre du programme de coopération Sud-Sud de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) que tout autre pays en développement. Nous avons créé le Fonds d'affectation spéciale Chine-FAO pour la coopération Sud-Sud afin d'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités en matière de lutte contre la pauvreté, de production agricole et de sécurité alimentaire.

La Chine a mis en place une coopération agricole avec plus de 140 pays et régions et transféré plus de 1 000 technologies agricoles à d'autres pays en développement, ce qui a permis d'augmenter le rendement de leurs cultures de 30 à 60 % en moyenne, au bénéfice de plus de 1,5 million de petits exploitants agricoles. La Chine continuera de collaborer avec tous les pays du monde pour contribuer encore davantage au maintien de la sécurité alimentaire.

M^me^ Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je tiens moi aussi à remercier M. Martin Griffiths, M. Maximo Torero et M. David Beasley de leurs excellents exposés. L'ampleur des crises qu'ils décrivent est, comme l'a dit David Beasley, de proportions bibliques. Leurs projections concernant les centaines de milliers de personnes qui connaîtront des niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire sont en effet très alarmantes, et leur appel à l'action ne doit pas rester lettre morte.

Il y a quatre ans, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution 2417 (2018). Le texte reconnaît les incidences que les conflits armés ont sur la sécurité alimentaire et souligne que le Conseil entend prêter toute l'attention voulue à cette question. Depuis lors, il n'a jamais été aussi nécessaire que nous prêtions la plus haute attention à cette question, et nous remercions ceux qui l'ont portée à l'attention du Conseil.

Je souhaite faire les observations ci-après au sujet des incidences de l'insécurité alimentaire sur certaines des situations de conflit que nous examinons aujourd'hui et dont les intervenants ont parlé en détail.

En ce qui concerne le Yémen, nous réaffirmons que les houthistes doivent cesser toutes leurs violations de la trêve humanitaire en cours et la respecter pleinement afin que nous puissions trouver une issue au conflit. La note du Bureau de la coordination des affaires humanitaires souligne la manière dont le blocage par les houthistes de routes menant à Taëz ou permettant d'en partir perpétue les graves difficultés de la population civile. Cette question purement humanitaire qui touche des millions de Yéménites doit être réglée sans délai. La note montre également de façon claire comment un appui économique urgent peut améliorer les conditions de vie de la population.

Dans la Corne de l'Afrique, notamment en Éthiopie et en Somalie, l'activité agricole continue d'être compromise par les changements climatiques et des phénomènes comme les pénuries d'eau, la dégradation des terres agricoles et les cycles meurtriers de sécheresses et de crues soudaines. Les effets en sont gravement exacerbés par les conflits, la violence et les déplacements dans toute la région. Il est crucial de veiller à ce que les millions de personnes qui risquent la famine puissent avoir accès à la nourriture. La communauté internationale doit appuyer le travail mené par les partenaires locaux et régionaux dans la Corne de l'Afrique pour mettre au point des mécanismes qui aident les communautés à renforcer la résilience pour atténuer les risques associés à l'insécurité alimentaire qui s'accroît. En Éthiopie, particulièrement, il est impératif de faire fond sur les avancées récentes de manière à proroger la trêve humanitaire conclue pour une période indéfinie, qui a joué un rôle essentiel dans la reprise de l'aide humanitaire.

Enfin, s'agissant du Soudan du Sud, l'insécurité alimentaire qui augmente est la conséquence de la dynamique et des défis complexes auxquels le pays se heurte, y compris la montée des tensions intercommunautaires, les effets des changements climatiques et l'insuffisance des infrastructures. Nos efforts collectifs pour répondre

aux besoins humanitaires du peuple du Soudan du Sud sont aujourd'hui plus indispensables que jamais.

À propos des incidences plus larges de l'insécurité alimentaire à l'échelle mondiale, je souhaite m'arrêter sur trois points.

Premièrement, nous savons que des approches à court terme et isolées ne suffiront pas pour remédier aux effets des conflits armés, de l'augmentation des prix des denrées alimentaires, de la croissance économique à l'arrêt et des perturbations dans les chaînes logistiques mondiales. Les parties aux conflits doivent dialoguer dans un esprit constructif afin d'établir des cadres pour une coopération continue sur des questions comme l'accès humanitaire, les problèmes de sécurité et la distribution de nourriture. L'insécurité alimentaire est en effet un symptôme de divisions plus profondes. Cette approche présente l'avantage supplémentaire que la coopération entre les parties pour aborder la question de la sécurité alimentaire d'un point de vue technique peut en fait contribuer au renforcement de la confiance nécessaire pour parvenir à des progrès plus larges sur le volet politique sur les questions qui sous-tendent le conflit.

Deuxièmement, nous devons faire davantage pour atténuer les effets de la crise alimentaire mondiale, exacerbée par le récent conflit. L'Ukraine et la Russie représentaient 12 % du total des calories échangées dans le monde, et quelque 26 pays comptaient sur ces exportations pour 50 % de leurs céréales. Les Émirats arabes unis, en tant que pays qui importe la majorité de ses denrées alimentaires, comprennent les vulnérabilités auxquelles les importateurs de produits alimentaires sont exposés. Pour aggraver les choses, l'augmentation des prix de l'engrais accentue encore la pression exercée sur les producteurs de denrées alimentaires, en accroissant les coûts, en réduisant les rendements et en menaçant les futures récoltes. Les céréales et autres produits alimentaires ukrainiens doivent parvenir à ceux qui en ont le plus besoin, et pas seulement à ceux qui peuvent payer. De même, comme souligné dans l'exposé que nous avons entendu au début de la présente séance, les engrais jouent un rôle crucial pour les futures récoltes, et les engrais russes doivent pouvoir arriver sur les marchés mondiaux afin que la future production agricole ne soit pas mise davantage en péril.

Troisièmement, l'actuelle crise de la sécurité alimentaire est un bon exemple de la façon dont les effets des changements climatiques peuvent contribuer à l'insécurité. Les pays en développement, en particulier les États fragiles, sont plus exposés aux catastrophes naturelles induites par le climat, lesquelles font baisser le rendement agricole. Cela a des conséquences sur la vie et les moyens de subsistance de millions de personnes dans le monde. Pourtant, actuellement, seuls 2 dollars par habitant du financement de l'action climatique arrivent jusqu'aux pays extrêmement fragiles, soit 80 fois moins que les autres pays en développement, qui eux non plus ne reçoivent pas de financements suffisants. Nous devons donner la priorité aux investissements dans les systèmes d'alerte rapide, l'action anticipatoire et la résilience agricole, et nous devons encourager les institutions financières internationales à prendre plus de risques.

Au Conseil, les Émirats arabes unis plaident régulièrement pour qu'il soit systématiquement tenu compte de plus de facteurs de conflit non traditionnels, par exemple au moyen de mises à jour régulières sur les facteurs de risque dans les contextes fragiles. Cela facilitera l'action préventive du Conseil pour répondre aux situations préoccupantes qui s'aggravent sur le plan humanitaire et en termes de sécurité. Le climat et la sécurité alimentaire sont étroitement liés, et tous deux sont essentiels pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Les Émirats arabes unis attendent avec intérêt de travailler avec tous les membres du Conseil afin de veiller à ce que la sécurité alimentaire fasse l'objet de l'attention mondiale qu'elle mérite.

M. Gómez Robledo Verduzco (Mexique) (*parle en espagnol*) : Ma délégation apprécie les exposés présentés par le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths, le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM) David Beasley et M. Maximo Torero, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Comme nous l'avons entendu, les problèmes de sécurité alimentaire sont sans précédent dans notre histoire contemporaine. Les conflits sont l'une des principales causes de la faim, même s'ils ne sont pas la seule. D'après le PAM, 345 millions de personnes dans 82 pays sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, contre 282 millions au début de l'année ; 50 millions de personnes dans 45 pays sont au bord de la famine ; on estime que pas moins de 60 millions d'enfants pourraient souffrir de malnutrition sévère d'ici à la fin de l'année. Ce sont des chiffres choquants qui devraient inciter à une action collective pour inverser la situation.

La note blanche publiée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, en tant qu'élément

d'alerte rapide et conformément aux mandats du Conseil de sécurité, est un outil utile pour identifier rapidement les problèmes et prendre des mesures concrètes afin d'empêcher que s'accentuent les risques d'insécurité alimentaire et de famine.

La situation alimentaire précaire dans de nombreux pays a été également exacerbée par le conflit en Ukraine. Dans ce contexte, nous exprimons à nouveau notre profonde gratitude au Secrétaire général et à la Türkiye pour leurs efforts en faveur de l'accord qui a été conclu et qui a permis les exportations de céréales depuis l'Ukraine. Cela contribue à la baisse du prix des denrées alimentaires. Malheureusement, le fait de mettre plus de céréales sur les marchés ne s'est pas traduite par une réduction des conditions de famine dans différentes parties du monde. En ce sens, comme d'autres l'ont indiqué, il est également important que les engrais et les produits alimentaires russes puissent arriver sur les marchés mondiaux.

L'élimination de la faim et de la malnutrition, la gestion des crises humanitaires et la prévention et le règlement des conflits ne sont pas des tâches isolées ; ce sont des aspects distincts d'un même défi. Ce n'est pas une coïncidence si, les cinq pays identifiés par le PAM comme les plus exposés au risque de famine, à savoir l'Afghanistan, l'Éthiopie, la Somalie, le Soudan du Sud et le Yémen, connaissent tous des situations de conflit. Toutefois, ce ne sont pas les seuls pays à souffrir de la faim. La faim est même présente dans certains des pays les plus développés.

Il est essentiel de s'attaquer aux causes structurelles de l'insécurité alimentaire et de la famine. C'est pourquoi, entre autres choses, nous appelons les parties en Éthiopie à mettre fin aux hostilités dans le nord du pays.

Au Yémen, nous appelons à ce que les conditions de la trêve soient maintenues et élargies. Dans les deux cas, ainsi qu'en Afghanistan, il est impératif qu'un accès humanitaire sans restriction et sûr soit garanti.

En Somalie, nous sommes témoins de l'une des pires sécheresses depuis des décennies, tandis que la population du Soudan du Sud est victime d'inondations. Nous devons favoriser la résilience nécessaire pour faire face aux effets néfastes des changements climatiques, un autre facteur qui aggrave l'insécurité alimentaire. Nous devons par conséquent aborder l'insécurité alimentaire et la famine de manière différenciée. Le Mexique propose donc les mesures initiales suivantes.

Afin de nous attaquer aux causes structurelles des risques de famine, nous devons contribuer à la quête de solutions politiques pacifiques et négociées aux conflits armés et à la violence par tous les moyens disponibles, à commencer par ceux énoncés dans la Charte des Nations Unies. Pour lutter directement contre l'insécurité alimentaire, nous devons encourager l'augmentation de la production locale, réduire les niveaux absolument scandaleux de gaspillage alimentaire, améliorer l'accès aux engrais, renforcer les systèmes de protection sociale pour les personnes vulnérables et accroître la fonctionnalité des chaînes d'approvisionnement en engrais et en semences. Il est inacceptable que dans un monde de surabondance matérielle et d'hyperconsommation, des millions de personnes soient confrontées à l'insécurité alimentaire ou à la famine en raison de notre indifférence collective et de la répartition profondément injuste des revenus qui reste endémique dans tant de pays.

M^me^ Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par exprimer notre profonde gratitude au Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et au Programme alimentaire mondial pour avoir partagé leurs très importantes réflexions.

Nous avons écouté avec beaucoup d'inquiétude l'exposé de l'OCHA sur l'insécurité alimentaire due aux conflits et à la violence en Éthiopie, dans le nord-est du Nigéria, au Soudan du Sud et au Yémen. Nous sommes également très préoccupés par les niveaux d'insécurité alimentaire en Somalie et en Afghanistan. La note blanche de l'OCHA indique clairement que le conflit est un moteur de l'insécurité alimentaire et souligne l'importance du dispositif d'alerte rapide prévu par la résolution 2417 (2018). Il est évident que le Conseil a un rôle préventif à jouer conformément à cette résolution, en brisant le cycle des conflits armés et de la faim, et en intensifiant ses efforts pour éviter le déclenchement des conflits. Le Conseil doit également dénoncer haut et fort les violations du droit international humanitaire et favoriser l'application du principe de responsabilité, notamment en ce qui concerne l'obstruction de l'aide humanitaire et le recours à la famine comme méthode de guerre.

La dynamique des conflits dans la Corne de l'Afrique est une situation préoccupante qui exige l'attention du Conseil. Dans cette région, les civils connaissent depuis plusieurs années une insécurité alimentaire généralisée due aux conflits et à la violence, et la récente

reprise des combats dans le Tigré a des conséquences graves et immédiates pour la région. Le Conseil doit encourager et appuyer de toute urgence les bons offices de l'Union africaine et de l'ONU en vue d'un cessez-le-feu immédiat et de l'ouverture de pourparlers.

Nous apprécions à leur juste valeur et appuyons les recommandations générales et contextualisées présentées dans la note blanche de l'OCHA. Nous voulons également souligner les incidences différenciées selon le sexe de l'insécurité alimentaire engendrée par les conflits, notamment pour les femmes et les enfants souffrant de malnutrition. En conséquence, les femmes doivent jouer un rôle actif dans la prévention de l'insécurité alimentaire et des conflits, ainsi que dans l'élaboration et la mise en œuvre des efforts de consolidation de la paix et des interventions humanitaires.

L'insécurité alimentaire mondiale a été exacerbée par la guerre illégale menée par la Russie contre l'Ukraine, qui a eu de lourdes conséquences pour des millions de personnes. Nous félicitons une fois encore le Secrétaire général des efforts qu'il a déployés afin de lancer l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Nous devons nous assurer que les plus vulnérables en bénéficient. La crise alimentaire mondiale nous oblige à augmenter les financements et nos investissements dans la production alimentaire et la résilience, tant dans les zones de conflit qu'en dehors de ces zones. Nous devons également réagir de manière à réduire les risques futurs en assurant une meilleure interaction entre les efforts humanitaires, de développement et de paix, et en nous attaquant aux changements climatiques en tant que facteur de conflit. En conséquence, la Norvège a augmenté son propre financement et adopté une nouvelle stratégie en matière de sécurité alimentaire qui est axée sur les petits producteurs alimentaires et la résilience climatique.

Enfin, nous apprécions la recommandation claire formulée dans la note blanche de l'OCHA concernant le rôle des organisations régionales. Nous convenons de la nécessité de renforcer les partenariats avec l'Union africaine et d'autres organisations régionales. Il s'agit là d'un élément essentiel des efforts que nous menons pour prévenir à la fois les conflits et l'insécurité alimentaire.

M. Ravindran (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier les délégations brésilienne et irlandaise d'avoir demandé la tenue de la présente séance. Je remercie également de leurs déclarations le Secrétaire général adjoint Griffiths, l'Économiste en chef de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, M. Torero, et le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, M. Beasley.

Les niveaux d'insécurité alimentaire ont atteint des proportions alarmantes. Plus de 140 millions de personnes souffrent de la faim causée par des conflits. Plus de 640 000 personnes sont confrontées à des niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire dans certaines régions du Soudan du Sud, de la Somalie, du Yémen, de l'Éthiopie et d'autres pays. L'Afghanistan et Sri Lanka, pays voisins de l'Inde, ont également été gravement touchés par la crise de l'insécurité alimentaire. Les retombées mondiales de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les conflits en cours, y compris en Ukraine, ont eu des incidences négatives sur la vie des gens ordinaires, avec la flambée des prix de l'énergie et des matières premières et la perturbation des chaînes d'approvisionnement logistiques mondiales. Ces effets ont été ressentis de manière disproportionnée par les pays du Sud et compromettent déjà les efforts qu'ils déploient pour assurer la sécurité alimentaire et éliminer la pauvreté à l'horizon 2030.

La hausse soudaine des cours mondiaux du blé et d'autres céréales alimentaires menace notre sécurité alimentaire et celle de nos voisins et d'autres pays vulnérables. Un certain nombre de pays à faible revenu sont aujourd'hui confrontés au double problème de l'augmentation des coûts et des difficultés d'accès aux céréales alimentaires. De toute évidence, la rétention et la spéculation sont à l'œuvre. Pour gérer notre propre sécurité alimentaire et répondre aux besoins des pays voisins et d'autres pays en développement vulnérables, nous avons mis en place des mesures relatives aux exportations des céréales alimentaires. Je tiens à préciser que ces mesures permettent l'exportation, sous réserve d'approbation, vers les pays qui demandent l'aide de l'Inde pour répondre à leurs besoins en matière de sécurité alimentaire. Cette politique nous permettra de venir réellement en aide à ceux qui en ont le plus besoin. Il est impératif que nous prenions toutes et tous conscience de l'importance que revêtent l'équité, des prix abordables et l'accessibilité en ce qui concerne les céréales alimentaires. Nous avons déjà vu ces principes bafoués dans le cas des vaccins contre la COVID-19, lorsque le concept de marché libre est devenu un argument pour perpétuer les inégalités et promouvoir la discrimination. Alors que les problèmes d'insécurité alimentaire prennent des proportions mondiales, les mesures à prendre sont claires.

Premièrement, la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique sont liées et sont devenues des questions urgentes. Nous réaffirmons que la communauté internationale doit œuvrer de concert pour trouver des solutions communes par la voie du dialogue et de la diplomatie. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par le Secrétaire général pour créer le Groupe d'intervention mondiale face aux crises alimentaire, énergétique et financière en vue de relancer l'exportation de céréales de l'Ukraine via la mer Noire et de faciliter l'exportation de denrées alimentaires et d'engrais russes.

Deuxièmement, un accès humanitaire rapide aux personnes dans le besoin dans toutes les zones touchées par le conflit et la violence est essentiel. Dans le même temps, les principes directeurs de l'ONU en matière d'aide humanitaire, à savoir l'humanité, la neutralité, l'impartialité et l'indépendance, sont primordiaux. Ces mesures ne doivent jamais être politisées. En outre, nous devons éviter de relier l'aide humanitaire et au développement à la réalisation de progrès sur le plan politique. Dans le même temps, nous avons récemment observé une tendance inquiétante au pillage de l'aide humanitaire, y compris des réserves de carburant dont le Programme alimentaire mondial a absolument besoin. C'est inacceptable.

Troisièmement, on ne pourra remédier aux pénuries croissantes de céréales alimentaires qu'en dépassant les contraintes actuelles. Nous saluons la récente décision de l'Organisation mondiale du commerce de lever les restrictions à l'exportation de denrées alimentaires achetées par le Programme alimentaire mondial au titre de l'aide humanitaire. Ce n'est cependant pas suffisant. Nous devons aller au-delà de cette mesure pour faire changer réellement les choses, et lever toutes les restrictions aux exportations de denrées alimentaires.

Enfin, les conflits armés et le terrorisme, conjugués aux phénomènes météorologiques extrêmes, aux parasites agricoles, à l'instabilité des cours des denrées alimentaires, à l'exclusion et aux chocs économiques, peuvent ravager n'importe quelle économie fragile, provoquant l'insécurité alimentaire et aggravant la menace de la famine. Il est donc extrêmement important d'appuyer le renforcement des capacités des pays confrontés à ces problèmes en ce qui concerne l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques et programmes relatifs à l'alimentation.

S'agissant de notre propre bilan en matière d'aide à nos partenaires en difficulté, même en pleine pandémie de COVID-19 et dans le contexte de conflits en cours, l'Inde n'a jamais été en reste. Nous avons fourni une aide alimentaire sous la forme milliers de tonnes de blé, de riz, de légumineuses et de lentilles à plusieurs pays, en particulier à des pays voisins et des pays d'Afrique, pour renforcer leur sécurité alimentaire. Rien qu'au cours des trois derniers mois, l'Inde a exporté plus de 1,8 million de tonnes de blé vers ses partenaires les plus proches, notamment l'Afghanistan, le Myanmar, le Yémen et le Soudan. L'Inde continuera de joindre le geste à la parole pour venir en aide à ses partenaires dans le besoin.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La présente séance se tient à point nommé, et nous remercions M. Martin Griffiths, M. Maximo Torero et M. David Beasley de leurs vues et de leurs évaluations.

La situation des civils dans le contexte de l'aggravation de l'insécurité alimentaire liée aux nombreux conflits armés qui sévissent dans le monde reste profondément préoccupante. Il importe d'analyser séparément les causes profondes des crises alimentaires dans chaque pays touché sans tirer de conclusions générales hâtives. Néanmoins, selon les estimations des experts, les conflits sont dorénavant la principale cause de la malnutrition aigüe dans plus d'une vingtaine de pays. Le Secrétaire général a récemment mis en garde contre le risque de famine dans cinq pays, dont quatre sont inscrits à l'ordre du jour du Conseil de sécurité depuis des années. Malheureusement, à l'heure actuelle, la question de la sécurité alimentaire est manipulée éhontément à des fins géopolitiques. Les pays occidentaux continuent d'accuser la Russie de tous les maux, y compris la crise alimentaire, même s'ils reconnaissent qu'elle date d'avant l'opération militaire spéciale en Ukraine. Dans cette campagne de propagande contre la Russie, tout argument qui n'est pas conforme à l'objectif de l'Occident est taxé de désinformation ou de propagande, alors que les affirmations de nos opposants sont considérées comme factuelles. Regardons donc les faits.

En mai, durant une séance du Conseil de sécurité (voir S/PV.9036) et dans les médias, les représentants de l'ONU ont parlé de l'importance que revêtaient les exportations par la mer Noire de céréales en provenance d'Ukraine, qualifiée de grenier à blé du monde. Ils ont souligné que la région de la mer Noire représentait 30 % des exportations mondiales de blé, sans préciser que la part de la Russie représentait environ 25 %. Ils ont affirmé que le problème principal était la cherté des denrées alimentaires et que si l'on ne réglait pas la question des ports d'Odessa, des millions de personnes mourraient, les « plus pauvres parmi les pauvres »

(*ibid., p. 5*) partout dans le monde étant « au bord de la famine » (*ibid., p. 21*). La Russie a compris la gravité de la situation et n'a pas bloqué les exportations de céréales ukrainiennes par le couloir humanitaire qu'elle avait ouvert. Les raisons véritables du problème des exportations de céréales ont été mises en lumière par l'incident récent au cours duquel un navire de guerre roumain a explosé après avoir été touché par une mine ukrainienne en dérive près de Constanţa. La Russie a toutefois garanti qu'elle n'exploiterait pas la situation dans le cadre de son opération militaire spéciale. Grâce à la médiation de la Türkiye et de l'ONU à Istanbul, nous sommes parvenus à l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, qui est un ensemble de mesures, ce qui, je tiens à le préciser, était l'idée des initiateurs, et non de la Russie.

Où en sommes-nous maintenant ? Avant même la conclusion de l'accord d'Istanbul sur les céréales, le cours du blé était revenu au niveau de décembre 2021. Après cela, durant les deux mois qui se sont écoulés depuis le lancement de l'Initiative, environ 3 millions de tonnes de céréales ont été exportées. L'indice des prix des produits alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a baissé pour le cinquième mois consécutif. Certes, il reste élevé, mais les prix internationaux des denrées alimentaires sont en augmentation constante depuis 2020, longtemps avant la détérioration de la situation en Ukraine. Cela signifie-t-il que l'objectif annoncé de faire baisser les prix a été atteint ? À en juger par les déclarations de l'ONU, ce n'est pas le cas. Les prix internationaux ont baissé, mais cela ne s'est pas traduit par une baisse des prix au niveau national dans les pays du Sud. Que se passe-t-il donc ?

La cartographie des expéditions réalisées dans le cadre de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire montre que près de la moitié des cargaisons sont destinées à des pays à revenu élevé, alors que seulement six cargaisons sur 136, soit 4 %, transportant un peu plus de 250 000 tonnes de produits, ont été acheminées dans les pays les plus pauvres touchés par des crises alimentaires. À titre de comparaison, 58 navires, 42 % du total, transportant plus de 1,2 million de tonnes de produits, étaient destinés à des pays de l'Union européenne. Plus de la moitié des navires transportent du maïs, et selon les estimations de la FAO, un pourcentage important du maïs produit par l'Ukraine cette année n'est pas de qualité alimentaire. La plus grande partie du blé alimentaire, soit des millions de tonnes, a été exportée par l'Ukraine en 2021. Les médias ukrainiens sont allés jusqu'à évoquer un danger possible pour la sécurité alimentaire de l'Ukraine. Ces données correspondent au schéma des expéditions de maïs ukrainien à destination de l'Europe, mais pas aux déclarations dans lesquelles l'Ukraine prétend vouloir aider les personnes qui souffrent de la faim en Afrique subsaharienne, où d'autres cultures sont consommées. Soit dit en passant, nous avons pris connaissance début septembre d'un article paru dans *The Guardian* concernant des projets britanniques visant à aider les Africains à élever des insectes comestibles. Dans le cadre d'un des événements organisés aujourd'hui, nous avons entendu dire que des projets similaires bénéficiaient de l'appui de la Banque mondiale, qui invoque le coût élevé des engrais. Il est peu probable qu'une approche aussi cynique permette de régler le problème.

On nous répond qu'une partie des céréales expédiées en Europe sont réexportées vers des pays dans le besoin. D'après ce que nous savons, ce sont nos collègues turcs qui, comme auparavant, transforment ces céréales avant de les réexporter. Mais nous n'avons jusqu'à présent rien entendu concernant la réexportation de céréales par les pays de l'Union européenne, si ce n'est de la part de diplomates européens basés à New York. Je me demande comment les réexportations depuis l'Europe vers les pays dans le besoin sont organisées. Ces céréales sont-elles revendues dans une logique commerciale au prix du marché ? Dans ce contexte, nous avons appris par hasard avant-hier, dans une déclaration de nos collègues à l'ONU, que l'objectif initial de l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire était de rétablir les approvisionnements commerciaux de la région pour les acheteurs traditionnels. Comment peut-on faire concorder cela avec les déclarations précédentes dans lesquelles on prétend vouloir aider les plus pauvres parmi les pauvres ? À ce jour, seuls deux navires leur sont parvenus par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial (PAM), et un troisième est en cours de préparation. Les responsables de l'ONU affirment que l'acheminement des cargaisons est tributaire des contributions des donateurs. Nous voudrions que le Directeur exécutif du PAM nous explique pourquoi les fonds déjà disponibles dans les budgets de ses principaux programmes de pays ne sont pas utilisés à cette fin, en Somalie par exemple, où comme nous l'a expliqué M. Griffiths, les chances d'éviter la famine sont infimes.

Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), il existe un autre facteur qui explique pourquoi les denrées

alimentaires sont inabordables dans le monde en développement, à savoir l'inflation élevée. D'où vient-elle ? On nous parle une fois de plus des conséquences des événements en Ukraine, tout en ignorant clairement les répercussions des politiques monétaires malavisées des pays occidentaux face à la crise liée à la maladie à coronavirus (COVID-19), lorsque, pour faire face aux perturbations subies par les chaînes d'approvisionnement, des milliers de milliards de dollars, de yen et d'euros non garantis ont été injectés dans les économies occidentales. L'inflation à laquelle on pouvait s'attendre en conséquence s'est propagée à d'autres pays. Et maintenant, le fait que les banques centrales occidentales relèvent leurs taux d'intérêt représente une nouvelle menace pour les pays en développement très endettés.

Pour en revenir à l'objectif de la reprise des approvisionnements commerciaux et à l'ensemble de mesures conclu à Istanbul, cette initiative, comme nous le savons, est accompagnée d'un mémorandum d'accord entre la Fédération de Russie et le Secrétariat de l'ONU sur la facilitation de l'accès aux marchés mondiaux des produits alimentaires et engrais russes. Ce document est disponible sur les sites Web du Ministère russe des affaires étrangères et de la CNUCED. À ce jour, la mise en œuvre de ce document pose d'énorme difficultés parce que l'acheminement de nos produits est entravé par des sanctions unilatérales illégales. Les affirmations répétées de l'Union européenne et des États-Unis selon lesquelles leurs sanctions ne font pas obstacle aux exportations de denrées alimentaires et d'engrais ne correspondent pas à la réalité. Ces restrictions compliquent les transactions bancaires, notamment pour les banques qui sont l'épine dorsale du secteur agroalimentaire russe et où des comptes sont tout simplement clôturés. Les frais d'assurance du fret sont montés en flèche. Comme nous l'avons compris lors d'une récente séance d'information de l'ONU, ces taux ont été considérablement réduits en ce qui concerne les céréales provenant de l'Ukraine, ce qui n'est pas le cas pour les fournitures russes.

Il y a des problèmes de coopération avec les transporteurs. Nos navires se voient refuser l'accès aux ports européens, qui sont des centres de transbordement importants pour le fonctionnement normal des chaînes d'approvisionnement. Dans le même temps, les explications fournies aux entreprises par les autorités des pays qui imposent des sanctions exacerbent parfois la situation. Par exemple, un mémo de clarification du 10 août dernier de la Commission européenne interdit en fait aux transporteurs européens de transporter des engrais russes vers des pays tiers, c'est-à-dire vers l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine, mais les autorise à approvisionner les pays de l'Union européenne, ce qui est un bel exemple d'aide aux pays pauvres. Cet égoïsme, ce cynisme et cette hypocrisie des responsables de l'Union européenne sont particulièrement révélateurs.

La situation concernant les engrais russes est très préoccupante. Les prix mondiaux de ces produits ont atteint des niveaux record en 2021, notamment en raison de la déstabilisation des marchés due à une politique mal pensée et précipitée de transition énergétique et à une lutte non concurrentielle avec l'énergie russe. Cette année, avec les nouvelles sanctions et la perturbation des chaînes d'approvisionnement, la situation s'est encore aggravée. Des sanctions personnelles ont été prises contre les dirigeants d'entreprises privées russes spécialisées dans les engrais. Leurs produits ont été bloqués par les autorités dans un certain nombre de ports européens. Nous parlons de près de 300 000 tonnes d'engrais d'une valeur de plusieurs dizaines de millions de dollars. Nos producteurs sont prêts à transférer gratuitement ces produits aux pays en développement, mais ils ne sont pas autorisés à les exporter.

Il importe de prendre conscience de la gravité de ce problème. Selon la Cheffe de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, si les agriculteurs ne reçoivent pas d'engrais avant le mois d'octobre ou de novembre, leur utilisation diminuera considérablement, par exemple d'environ 20 % en Afrique. Cela entraînera inévitablement une baisse du volume de la prochaine récolte et risque de provoquer une pénurie physique de nourriture. Nos entreprises mettent en garde contre le fait que si les perturbations qui frappent les exportations d'engrais russes, qui atteignent 14 millions de tonnes par an et contribuent à produire 100 millions de tonnes de cultures, se poursuivent, 500 millions de personnes supplémentaires dans le monde risquent d'être confrontées à la famine. Je voudrais demander à nos collègues occidentaux : est-ce là votre objectif ? Les sanctions imposées aux engrais bélarussiens aggravent la situation. Je voudrais que les dirigeants des organismes des Nations Unies, tels que le Programme alimentaire mondial (PAM), lancent des appels, comme ils le devraient, aux dirigeants des pays occidentaux lors de réunions internationales et dans les médias. Nous espérons que l'ONU participera à ces efforts.

Les sanctions occidentales compromettent également la sécurité alimentaire mondiale d'autres

manières. En raison de perturbations dans les transactions bancaires, la Russie n'a pas pu transférer en toute sécurité ses contributions volontaires au PAM depuis plusieurs mois. Nous parlons ici de dizaines de millions de dollars qui, entre autres, aideraient les pays menacés par la famine. Il en va de même de nos contributions à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, ce qui, de la même manière, compromet la mise en œuvre de projets d'appui à l'industrie alimentaire dans les États dans le besoin, notamment en Syrie.

Pour sa part, la Russie cherche des occasions d'appuyer la sécurité alimentaire mondiale. Rien qu'entre mai et août de cette année, nous avons pu exporter 6,6 millions de tonnes de céréales, dont 6,3 millions de tonnes vers l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine. Au total, d'ici à la fin de l'année, nous prévoyons d'expédier 30 millions de tonnes de céréales et sommes prêts à porter ce volume à 50 millions de tonnes. En dépit des obstacles, nous avons pu livrer 7 millions de tonnes d'engrais à l'étranger, dont 3 millions de tonnes aux pays du Sud. L'accès aux marchés des produits vitaux appelle la mise en œuvre de la partie russe de l'accord sur les céréales, avec un réel retour sur investissement. Dans le cas contraire, l'approche sélective des accords d'Istanbul pourrait s'avérer désastreuse à cet égard.

Pour terminer, il convient de rappeler que dans le cadre de la résolution 2417 (2018), les organismes compétents des Nations Unies et le Conseil doivent également prêter attention à d'autres contextes nationaux importants. Ainsi, nous souhaiterions que les experts de l'ONU procèdent à une évaluation claire de la situation en Syrie, qui, auparavant, était non seulement capable de subvenir à ses propres besoins en céréales, mais en exportait également des millions de tonnes. Aujourd'hui, comme le souligne un rapport récent de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et du PAM, intitulé *Hunger hotspots,* ce même pays perd les denrées alimentaires produites dans les principales régions céréalières du nord-est, occupées de facto par les États-Unis, et subit les effets des sanctions occidentales sur sa sécurité alimentaire. Il importe également de penser aux conséquences humanitaires du gel des avoirs étrangers de l'Afghanistan, dont la population, menacée par la famine, est poussée à l'extrême, certaines personnes envisageant même de vendre leurs organes et leurs enfants.

Nous espérons que tous les membres du Conseil et les observateurs refuseront d'utiliser la lutte contre la faim dans leurs jeux géopolitiques et se concentreront sur les mesures réelles qu'ils peuvent prendre pour la prévenir.

M^me^ Onanga (Gabon) : Le rapport que nous venons d'entendre confirme bien la gravité de la crise alimentaire mondiale à laquelle le monde fait face et qui affecte en particulier les pays en situation de conflit. Je saisis cette occasion pour remercier M. Martin Griffiths, M. Maximo Torero et M. David Beasley pour leurs informations détaillées et pour leurs mises à jour des données s'agissant de l'insécurité alimentaire pour les pays concernés.

Il est particulièrement déplorable que cette situation affecte des populations vulnérables, notamment les enfants. Nous sommes conscients de la multiplicité des facteurs qui alimentent cette situation complexe, au premier chef desquels la multiplication et l'exacerbation des crises et tensions sécuritaires. C'est pourquoi plus que jamais, il nous faut redoubler d'efforts pour mettre fin aux conflits partout où ils éclatent et désamorcer les tensions, afin de donner une chance à la paix et aux programmes de développement. Il est primordial de renforcer nos efforts pour apaiser les conflits et, de façon concomitante, accroître l'assistance humanitaire d'urgence à la mesure des besoins alimentaires et de la détresse des populations affectées. L'effet conjugué des conflits ravageurs, d'une assistance humanitaire limitée et des populations prises au piège des conséquences des changements climatiques est une source de préoccupation qui fait redouter une catastrophe humanitaire de grande ampleur. La situation sans précédent dans la région de la Corne de l'Afrique nous rappelle l'urgence à agir.

Il nous faut agir de façon urgente et investir sur le long terme, en nous attaquant aux causes profondes des déficiences structurelles auxquelles plusieurs pays sont confrontés, qu'il s'agisse des carences en matière de gouvernance sur les plans national et international, ou des limites avérées dans la mise en œuvre des engagements en matière de développement durable, ou encore, de façon plus spécifique, de la prise en charge de la crise climatique. À cet égard, nous nourrissons l'espoir que la prochaine réunion de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sera une opportunité à ne pas rater pour réaffirmer l'engagement international face à la conjugaison des menaces et dégager les financements nécessaires à une réponse qui soit à la dimension des attentes de l'humanité.

Pour terminer, nous réitérons notre appréciation pour la conclusion et la mise en œuvre effective de l'accord sur les exportations des céréales, tout en rappelant l'ampleur des besoins et attentes du continent africain vis-à-vis de cette opportunité, que les dirigeants africains ont contribué à rendre possible.

M. Spasse (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Brésil et l'Irlande d'avoir organisé la séance d'aujourd'hui. Je remercie également M. Griffiths, M. Torero et M. Beasley d'avoir décrit la triste réalité de l'insécurité alimentaire et ses liens avec les conflits et la violence.

Dans la résolution 2417 (2018) de mai 2018, le Conseil a reconnu catégoriquement que les guerres alimentent la faim, directement et indirectement. Les guerres forcent les populations à fuir et à abandonner leurs terres et leurs moyens de subsistance, détruisent le bétail et les produits agricoles et font augmenter les prix alimentaires sur les marchés mondiaux. Plus de quatre ans plus tard, la situation est pire qu'en 2018, bien pire. Nous sommes confrontés à une catastrophe alimentaire imminente. L'année 2022 pourrait bien battre un record et être l'année où l'insécurité alimentaire fait plus de ravages à l'échelle mondiale. Des millions de personnes dans le monde sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë. Des régions comme le nord de l'Éthiopie, le nord-est du Nigéria, le Soudan du Sud et le Yémen seront probablement les plus durement touchées, mais elles ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Quelque 648 000 personnes devraient connaître des niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire en raison des conflits et des violences. De nombreux autres pays, comme l'Afghanistan et la Somalie, sont confrontés à des situations alarmantes. À l'échelle mondiale, 276 millions de personnes ont du mal à se procurer de la nourriture. Quelque 49 millions de personnes, dans 43 pays, sont au bord de la famine.

L'agression de la Russie contre l'Ukraine aggrave une crise humanitaire croissante, dont les ramifications constituent une menace mondiale pour la paix et la sécurité. La résolution 2417 (2018) définit un cadre de référence fondamental pour lutter contre la faim engendrée par les conflits et ses effets dévastateurs sur la paix et la sécurité. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin que le Conseil de sécurité redouble d'efforts pour faire face à cette menace mondiale avec la célérité qui s'impose. Nous devons trouver la volonté politique d'utiliser tous les outils à notre disposition pour mettre un terme à cette grave crise et œuvrer à l'élimination de la famine et de la faim une bonne fois pour toutes.

Le Programme alimentaire mondial, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sont confrontés à des défis croissants en matière d'acheminement de l'aide alimentaire et des produits de première nécessité ainsi que de renforcement de la résilience. À cet égard, nous devons répondre aux trois questions pressantes suivantes. Premièrement, compte tenu de l'augmentation de l'insécurité alimentaire due aux conflits, d'autres notes blanches aideraient-elles le Conseil à agir plus rapidement face à la faim engendrée par les conflits ? Deuxièmement, quelles autres initiatives le Conseil pourrait-il prendre pour renforcer les mesures préventives ? Troisièmement, comment pouvons-nous garantir au mieux l'application du principe de responsabilité dans les cas de famine causée par un conflit en violation du droit international humanitaire ?

Nous estimons que l'action humanitaire et le respect du droit international humanitaire ne peuvent qu'atténuer les conséquences d'un conflit sur les systèmes alimentaires. Il est urgent de trouver des solutions politiques pacifiques et négociées aux conflits armés et à la violence. L'alerte et l'action rapides permettent de prévenir. La prévention de la faim provoquée par les conflits exige que les parties au conflit respectent le droit international humanitaire, en particulier lorsque la faim est utilisée comme une méthode de guerre.

Il est également urgent de donner aux femmes et aux jeunes les moyens d'assurer leur accès à la nourriture et de garantir leur participation à la vie politique et à la prise de décisions. Cela requiert la prise de mesures intégrées afin de remédier aux causes de l'insécurité alimentaire aiguë et de pérenniser le financement des crises humanitaires. Les responsables des violations du droit international humanitaire doivent répondre de leurs actes. Il est tout aussi important de mener des enquêtes indépendantes, impartiales, complètes, rapides et efficaces sur les allégations de violations graves des droits humains et du droit international humanitaire et d'atteintes à ces droits.

M^me^ Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Irlande et le Brésil de nous avoir réunis ici pour discuter des problèmes urgents que pose la faim provoquée par les conflits. Je tiens également à remercier le Secrétaire général adjoint

Griffiths, le Directeur exécutif Beasley et l'Économiste en chef Torero de leurs exposés éclairants qui donnent à réfléchir. Comme beaucoup ici m'ont entendu le dire depuis mon arrivée à New York, cette question est importante. La faim causée par les conflits a été le thème central de nos deux présidences du Conseil de sécurité depuis ma prise de fonction. Je veux donc que M. Griffiths sache que je suis profondément reconnaissante de la note blanche que son bureau nous a envoyée sur les conflits et la faim, car si son mandat l'oblige à remettre ces rapports au Conseil, nous ne pouvons pas oublier qu'il existe aussi une obligation morale d'expliquer au monde pourquoi des populations meurent de faim.

Les notes blanches sont une véritable sonnette d'alarme pour le Conseil. Nous devons intervenir, car au-delà de ce rapport guère réjouissant et des chiffres que nous avons entendus aujourd'hui, il est question d'humanité en chair et en os. Nous parlons de personnes réelles. Nous parlons d'enfants et de mères dont la voix est étouffée du fait de la faim et de la violence. Nous parlons de la différence entre la vie et la mort. Nous ne pouvons pas accepter que le contenu de cette note blanche soit la réalité inéluctable de notre monde. Nous ne pouvons pas ne pas voir notre humanité commune dans les personnes qui souffrent. La note blanche indique clairement que le fléau de la faim n'a pas disparu depuis l'adoption de la résolution 2417 (2018) il y a plus de quatre ans. En réalité, le problème n'a fait qu'empirer.

Les causes de la crise d'insécurité alimentaire mondiale actuelle sont nombreuses. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a mis à rude épreuve les filières d'approvisionnement. Les coûts de l'énergie ont renchéri le prix de la production et de l'expédition des denrées alimentaires. La hausse des températures et les graves sécheresses et inondations ont détruit les cultures et laissé les champs en friche. Les conflits sont toutefois la principale cause de l'insécurité alimentaire. Dans de nombreux contextes, la nourriture est utilisée comme arme de guerre et délibérément bloquée ou détruite. C'est cruel et dangereux, et cela requiert toute notre attention. Dans le cas de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, la militarisation de la nourriture a eu des répercussions à l'échelle mondiale. La guerre a exacerbé la crise. Avant la guerre, la Russie et l'Ukraine représentaient près d'un quart des exportations mondiales de céréales. Cependant, les champs de blé autrefois vallonnés de l'Ukraine sont devenus aujourd'hui des champs de bataille, et les effets sur le blé, les denrées alimentaires, le pétrole et le carburant sont ressentis par chacun d'entre nous. Et, si je puis répondre brièvement à la litanie de plaintes formulées aujourd'hui par notre collègue russe, la réponse à toutes ces questions est simple : la Russie doit mettre fin à la guerre et à l'attaque non provoquée contre l'Ukraine, ce qui nous permettra de régler en partie la situation.

Nous voyons clairement comment les conflits sont à l'origine de la faim dans le monde. Comme le souligne le dernier rapport en date du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, quatre régions en particulier risquent aujourd'hui de connaître des niveaux d'insécurité alimentaire généralisés et catastrophiques : l'Éthiopie, le nord-est du Nigéria, le Yémen et le Soudan du Sud, des pays où les conflits et la violence ont directement entraîné une crise alimentaire. En Éthiopie, 20 millions de personnes se trouvent en situation d'insécurité alimentaire, soit beaucoup plus que dans les estimations actuelles que nous avons entendues. Des fermes ont été endommagées et pillées. Les récoltes dans le Tigré, par exemple, ont produit la moitié de leur rendement habituel l'année dernière, et les filières d'approvisionnement sont fortement perturbées. Nous appelons le Gouvernement éthiopien, les autorités tigréennes et toutes les parties à permettre l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire. L'aide humanitaire ne doit pas être utilisée à des fins militaires, mais pour sauver des vies. En outre, nous exhortons les parties à mettre fin aux combats et à entamer des pourparlers sous les auspices de l'Union africaine le plus tôt possible. Il faut donner une chance à la paix. Bien trop de personnes sont mortes et de trop nombreuses autres souffrent.

Dans le nord-est du Nigéria, plus de 4 millions de personnes devraient connaître des niveaux élevés d'insécurité alimentaire. La situation dans certaines régions est la pire que nous ayons connue depuis près de 10 ans. Les agriculteurs ont peur d'être attaqués et abandonnent leurs fermes. Cela signifie moins de fermes et de cultures et plus de déplacements et de souffrances. Nous sommes particulièrement préoccupés par les violences commises par des acteurs armés non étatiques. L'accès humanitaire est vital pour éviter que la situation ne se détériore.

Au Yémen, la trêve a apporté un certain répit aux civils, mais elle n'a pas suffi à enrayer l'une des crises humanitaires les plus terribles au monde. En fait, le niveau d'insécurité alimentaire au Yémen reste plus élevé que jamais. Plus de 19 millions de personnes sont confrontées à l'insécurité alimentaire, et cette situation risque de s'aggraver sans financement humanitaire. Nous appelons la communauté internationale à se

joindre à nous pour régler la crise. Les donateurs doivent accroître et accélérer leur soutien. Nous devons appuyer le Gouvernement yéménite pour stabiliser l'économie et renforcer les services de base.

Au Soudan du Sud, un pays qui n'existe que depuis 11 ans, plus de 60 % de la population, soit près de 8 millions de personnes, devrait se trouver en situation de crise ou, pire encore, d'insécurité alimentaire aiguë, alors que le pays regorge de ressources. Nous appelons le Gouvernement sud-soudanais à publier un décret prescrivant la circulation libre et sans entrave de l'aide humanitaire et la protection des travailleurs humanitaires. Il est temps pour toutes les parties de mettre fin aux hostilités. Le Gouvernement doit demander des comptes aux auteurs des violences et aider la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud et les acteurs humanitaires à répondre aux besoins criants des civils. Par ailleurs, M. Griffiths vient juste de nous dire qu'il y aurait une famine en Somalie. Ce ne sont là que quelques-uns des pays qui sont aux prises avec l'insécurité alimentaire. D'après le Programme alimentaire mondial, pas moins de 50 millions de personnes dans 45 pays sont au bord de la famine et risquent d'y basculer si elles ne reçoivent pas une aide humanitaire. Nous devons agir. On m'a récemment dit que la lutte contre la famine n'était pas l'affaire du Conseil de sécurité. Toutefois, j'affirme que les causes de la famine et les conséquences de la famine relèvent de notre responsabilité, en particulier quand les famines sont provoquées par les conflits et qu'elles les causent, ce qui est précisément la question qui nous réunit aujourd'hui.

Pour leur part, depuis le mois de février, les États-Unis ont fourni plus de 5,7 milliards de dollars en aide humanitaire au profit des opérations d'appui à la sécurité alimentaire. Cependant, nous savons que nous ne pouvons pas nous en occuper seuls, et nous savons que ce n'est pas suffisant. C'est la raison pour laquelle nous avons rassemblé des partenaires du monde entier à New York afin d'élaborer une feuille de route pour la sécurité alimentaire mondiale. Cent trois pays ont maintenant souscrit à une vision commune de cette crise et à un programme commun pour y remédier. La sécurité alimentaire est l'une de nos trois priorités pour la session à venir de l'Assemblée générale. Nous continuerons d'utiliser tous les outils diplomatiques dont nous disposons pour faire face à la crise de l'insécurité alimentaire, et nous appelons tous les autres pays à faire de même. Le défi peut sembler insurmontable, mais nous devons y accorder l'attention voulue, et nous devons arrêter la famine avant qu'elle n'ait lieu. Nous pouvons et devons empêcher ces famines de se reproduire.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, je remercie les délégations brésilienne et irlandaise d'avoir demandé la convocation de la présente séance. Nous remercions également le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths, l'Économiste en chef Maximo Torero et le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial David Beasley de leurs exposés respectifs. Par ailleurs, nous avons pris note de la note blanche de M. Griffiths consacrée à l'insécurité alimentaire causée par les conflits violents dans le nord de l'Éthiopie, dans le nord-est du Nigéria, au Soudan du Sud et au Yémen.

Nous constatons avec regret qu'en dépit des efforts remarquables déployés au fil des ans pour limiter l'incidence négative des conflits violents sur les civils et les infrastructures civiles, nous continuons d'être témoins de violations graves des droits des civils et d'un nombre élevé de pertes civiles dans les pays déchirés par la guerre. En 2021, par exemple, l'ONU a enregistré au moins 11 075 décès chez les civils dans le cadre de 12 conflits armés. Outre les pertes inutiles en vies humaines et en moyens de subsistance, les conflits armés contribuent également à créer de dangereuses pénuries alimentaires, que certains combattants exploitent et calibrent pour en faire une arme de guerre. Le caractère critique de la question et les environnements hostiles qui sont délibérément créés par les parties aux conflits et les combattants armés afin d'entraver l'accès humanitaire aux populations civiles continuent de justifier l'adoption à l'unanimité par le Conseil de la résolution 2417 (2018), qui met en évidence l'interaction entre conflits armés, insécurité alimentaire liée aux conflits et risque de famine.

La séance d'aujourd'hui, qui arrive dans la foulée de la note blanche préoccupante du Secrétaire général adjoint, souligne l'urgence de la situation et la nécessité d'agir promptement. Dans la lutte contre les problèmes d'insécurité alimentaire rencontrés par les civils dans les situations de conflit armé, le Ghana juge qu'il faudrait examiner soigneusement certains des points suivants.

Premièrement, comme M. Griffiths l'a mis en exergue dans la note blanche et répété dans cette salle, le règlement pacifique des conflits armés et de la violence reste le moyen le plus sûr de garantir la sûreté et la sécurité des civils et d'éviter les risques de faim et de famine qui accompagnent les conflits. Nous insistons donc sur le fait qu'il importe de donner la priorité à la politique dans le règlement et la gestion des conflits et soulignons

la nécessité de protéger les civils, non seulement en termes d'accords de paix et de cessez-le-feu, mais aussi dans les moments où les pauses et trêves humanitaires peuvent permettre de se concentrer sur les besoins de protection des populations civiles.

Deuxièmement, nous estimons que le respect des conventions et traités mondiaux, y compris le droit international humanitaire, devrait être renforcé pour jeter des bases solides pour la protection des civils dans les situations de conflit armé. Les États doivent renouveler leur engagement en faveur de la préservation et de la protection de l'action humanitaire fondée sur des principes, notamment en encourageant les parties étatiques comme non étatiques aux conflits à se conformer au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme. Cela suppose entre autres d'interdire l'utilisation de la famine comme arme de guerre contre les populations civiles et le fait de prendre délibérément pour cible leurs moyens de subsistance. À cet égard, nous devons également être inflexibles dans la lutte contre l'impunité pour les violations flagrantes du droit des conflits armés.

Troisièmement, les parties aux conflits doivent être tenues de répondre de leurs actes si elles s'en prennent à des travailleurs humanitaires ou entravent l'acheminement de l'aide humanitaire. D'ailleurs, les risques qui pèsent sur les civils et les travailleurs humanitaires par l'effet de la mésinformation, de la désinformation et des discours de haine durant les conflits armés sont également un élément qu'il convient de gérer.

Quatrièmement, nous plaidons pour le renforcement de l'appui aux mécanismes régionaux afin de soutenir les efforts en matière de protection des civils. Ils sont les acteurs internationaux les plus proches dans les situations de conflit armé et ont généralement une meilleure compréhension de la manière dont il faut aider les populations civiles avant que leur situation n'échappe à tout contrôle. Certaines organisations régionales disposent également d'une architecture dédiée à la sécurité alimentaire, qui devrait être solidement appuyée et exploitée afin de mieux gérer l'insécurité alimentaire durant les conflits.

Pour terminer, nous considérons que des efforts concertés s'imposent pour remédier à l'insécurité alimentaire en temps de conflit armé. Le Ghana réaffirme donc sa conviction qu'une volonté politique et une mobilisation fortes et véritables des États Membres, avec l'appui des organisations de la société civile et des autres partenaires, sont cruciales pour améliorer la protection des civils en période de conflit armé et garantir leur droit à l'alimentation, même dans les situations de conflit.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Brésil et l'Irlande d'avoir demandé que la présente séance soit convoquée. M. Griffiths, M. Torero et M. Beasley ont dressé un tableau catastrophique depuis la ligne de front des conflits et de la faim, comme l'explique la note blanche publiée récemment. Nous rendons hommage au travail de leurs équipes sur le terrain, et nous comptons sur le Secrétaire général pour continuer de tirer la sonnette d'alarme sur les conséquences du cycle dévastateur des conflits et de la faim, conformément à la résolution 2417 (2018). Nous espérons que tous les États Membres pourront l'aider en cela. Nous saluons également les efforts déployés par l'ONU pour appeler vivement l'attention sur les contextes où plane le risque d'une famine, notamment dans la Corne de l'Afrique, et nous sommes heureux de coorganiser la semaine prochaine une manifestation sur le sujet, avec l'Italie, les États-Unis, le Qatar et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Je tiens à faire trois observations essentielles en réponse à ce que nous avons entendu aujourd'hui.

Premièrement, nous appelons toutes les parties aux différents conflits à respecter le droit international humanitaire. Cela passe notamment par la protection des civils. Il est profondément préoccupant qu'au Soudan du Sud et au Yémen, où des millions de personnes risquent la famine, les acteurs humanitaires continuent d'être attaqués. Les parties aux conflits doivent aussi faciliter un accès humanitaire rapide et sans entrave, y compris en levant les obstacles bureaucratiques à l'aide humanitaire. Le Royaume-Uni est très inquiet du fait que les livraisons de secours à destination de la région du Tigré, dans le nord de l'Éthiopie, n'aient pas été possibles depuis la reprise du conflit en août. Nous demandons un accès immédiat pour le carburant, l'argent liquide et la nourriture. Les violations du droit international humanitaire doivent faire l'objet d'enquêtes et l'impunité doit cesser.

Deuxièmement, nous avons besoin d'une action concertée afin de protéger les systèmes alimentaires et de favoriser la résilience. Dans le nord-est du Nigéria, par exemple, des objets indispensables à la survie des civils sont régulièrement détruits, et le conflit empêche la poursuite des activités agricoles essentielles. Les citoyens ordinaires doivent pouvoir cultiver leurs terres en toute sécurité pour que les familles puissent nourrir

les 1,74 million d'enfants qui souffrent actuellement de malnutrition aiguë. Nous avons également la responsabilité de veiller à ce que les marchés alimentaires mondiaux soient ouverts pour éviter l'augmentation du coût de l'aide alimentaire fournie aux populations qui ont faim. À cet égard, j'insiste à nouveau sur le fait qu'il importe de poursuivre la mise en œuvre de l'accord sur les céréales de la mer Noire, négocié par l'ONU, qui a déjà contribué à faire baisser les prix mondiaux du blé de 5,1 %. Vingt-trois mille tonnes de blé ukrainien sont arrivées à Djibouti le mois dernier, dont une partie est déjà entrée en Éthiopie. Le Programme alimentaire mondial a déclaré que ce volume était suffisant pour nourrir 1,5 million de personnes en leur fournissant des rations complètes pendant un mois. Grâce à cet accord, 30 000 tonnes de blé supplémentaires seront livrées ce mois-ci.

Je suis sûr que nos intervenants répondront à certaines des allégations les plus farfelues de nos collègues russes. Par exemple, nous avons toujours indiqué clairement qu'aucune sanction n'avait été imposée sur les denrées alimentaires et les engrais. Plus de 50 % du blé exporté dans le cadre de cet accord était destiné à l'Afrique, mais comme l'a dit ma collègue des États-Unis, rien de tout cela ne serait nécessaire si la Russie mettait fin à sa guerre illégale.

Troisièmement, soyons clairs : ce qu'il faut de toute urgence, c'est mettre fin aux conflits et investir dans une paix durable et viable. Le Royaume-Uni est fier d'être l'un des principaux donateurs dans le cadre des appels humanitaires de l'Organisation. Nous continuerons de fournir une aide humanitaire à hauteur de 3,5 milliards de dollars au cours des trois prochaines années. Mais l'augmentation des financements ne suffira pas pour mettre fin à la famine causée par les conflits ou utilisée comme arme de guerre. Nous disposons des outils nécessaires pour prévenir les famines causées par l'homme. Ce qu'il nous faut maintenant, c'est la volonté politique collective de les utiliser.

M. Kimani (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie Martin Griffiths, David Beasley et Maximo Torero de leurs exposés. Je me félicite également de la participation de l'Ambassadeur Maurizio Massari.

Étant donné que nous parlons de pays spécifiques dont les populations sont touchées par l'insécurité alimentaire, idéalement, nous aurions aimé entendre les États concernés afin d'avoir une image plus complète de la situation. Après tout, si nous cherchons à mettre en œuvre des solutions concrètes, toute contribution utile proposée aujourd'hui devra s'appuyer sur les efforts de ces États et sur leur capacité et leur volonté de collaborer avec l'ONU et la communauté internationale.

Nous nous félicitons des séances d'information sur les questions humanitaires et de la prise de conscience par les intervenants du fait que les urgences se déroulent dans un contexte politique, économique et environnemental plus large. Ce contexte est encore compliqué par le fait que nous sommes actuellement confrontés à une crise alimentaire et énergétique mondiale dont les causes dépassent largement la situation nationale et incluent des facteurs géopolitiques, économiques et liés aux changements climatiques.

Les organisations humanitaires déploient des efforts héroïques dans le monde entier. Elles ne disposent pas des ressources nécessaires, et les situations d'urgence augmentent de jour en jour. Nous devons appuyer les appels urgents à un financement suffisant et à un accès humanitaire rapide et sans entrave lancés par nos collègues humanitaires. Cependant, nous ne devons pas nous concentrer entièrement et exclusivement sur les interventions d'urgence pour faire face aux conflits d'origine humaine. Nous savons que, dans la plupart des pays et des régions les plus touchés par des conflits violents, ceux-ci ont notamment pour origine les changements climatiques, les retards de développement, et la pauvreté et les inégalités qui en découlent.

Si l'insécurité alimentaire est plus aiguë dans quelques zones touchées par la violence, il s'agit d'un phénomène plus général dans la plupart des pays touchés par des conflits. Nous exhortons donc les États, les organismes régionaux et les entités des Nations Unies concernés à consacrer l'attention voulue et les ressources nécessaires à l'objectif de développement durable no 2, qui vise à éliminer la faim d'ici à 2030. Ils doivent mettre en place des initiatives coordonnées et collaboratives pour faire face aux conflits.

Pour atteindre cet objectif, il faut se concentrer dans l'immédiat sur l'augmentation de la productivité agricole, notamment en favorisant l'accès à des engrais abordables et en réduisant les risques liés aux investissements dans la production d'engrais, en particulier en Afrique. Les efforts pour augmenter la production d'engrais en Afrique doivent aller de pair avec une transition énergétique équitable qui permettra aux pays d'utiliser leurs ressources en hydrocarbures pour leur développement économique. Les pays qui plaident fermement en faveur de l'action humanitaire doivent considérer une

transition énergétique équitable dans les pays du Sud comme un élément clef pour y parvenir.

Nous considérons également que le moment est venu pour le Conseil de sécurité de mettre davantage l'accent sur son mandat de prévention, notamment en ce qui concerne la crise climatique au Sahel et dans la Corne de l'Afrique, pour ne citer que deux des régions les plus touchées. Il existe suffisamment d'éléments qui montrent que la crise climatique aggrave les conflits et pourrait même en être un moteur direct. Nous demandons instamment au Conseil de tenir compte de l'appel pressant lancé par les pays de la région en faveur d'initiatives qui associent l'action climatique aux missions politiques et de maintien de la paix de l'Organisation.

Le Conseil de sécurité doit maintenir son appui ferme à l'action humanitaire tout en progressant dans l'exécution de son mandat de protection des civils dans les situations où la paix et la sécurité internationales sont menacées. La meilleure façon de nous acquitter de notre mandat est de redoubler d'efforts pour encourager, faciliter et faire appliquer des règlements politiques qui débouchent sur des cessez-le-feu, le dialogue, la réconciliation et la reconstruction après les conflits. C'est avant tout un travail pratique. Les efforts que nous déployons au sein du Conseil, notamment en ce qui concerne le calendrier et l'orientation des séances, des déclarations et des résolutions, sont plus efficaces lorsqu'ils sont associés à des efforts parallèles de médiation et de négociation des cessez-le-feu et des règlements.

Dans les situations où il n'y a pas de paix à maintenir et où des groupes terroristes ou militants sont présents et constituent une menace omniprésente et dévastatrice pour les civils, le Conseil doit revenir sur sa décision de ne pas autoriser un appui financier de l'ONU aux mesures de répression régionales. Il doit également s'inspirer des travaux et des recommandations de la Commission de consolidation de la paix qui promeut la fourniture d'une aide à la subsistance comme outil de prévention des conflits.

La Présidente : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la France.

Je remercie Martin Griffiths, David Beasley et Maximo Torero pour leurs présentations.

L'année 2022 marquera un sombre record s'agissant du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire, en raison des conflits, de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et des changements climatiques.

Dans les pays qui dépendent des importations pour leurs besoins alimentaires, la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine a des conséquences dramatiques. Les chiffres le prouvent : cette guerre aggrave l'insécurité alimentaire et contribue à accroître le risque de famine dans le monde. En 2022 et 2023, ce sont jusqu'à 13 millions de personnes supplémentaires qui pourraient faire face à la sous-alimentation du seul fait de cette guerre.

Soyons clairs : c'est bien la guerre qui, comme l'a notamment reconnu le Conseil de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture au mois d'avril dernier, aggrave l'insécurité alimentaire et la malnutrition mondiales. Aucune sanction ne vise le secteur alimentaire et, au contraire, nous luttons pour que les produits agricoles ne deviennent en aucun cas une arme de guerre pour servir des buts idéologiques. Seule une approche multilatérale, coordonnée et inclusive permettra de contrer le risque de famine et de prévenir les effets désastreux de la guerre menée par la Russie en Ukraine.

La France soutient pleinement l'initiative lancée par le Secrétaire Général, à travers le Groupe d'intervention mondiale face aux crises alimentaire, énergétique et financière. Elle rappelle la responsabilité commune des partenaires internationaux de veiller à ce que les pays les plus exposés continuent àe recevoir les denrées qui leur sont nécessaires. À ce titre, il est essentiel que les accords conclus à Istanbul le 22 juillet dernier continuent d'être mis en œuvre afin que les céréales parviennent, via la mer Noire, à ceux qui en ont le plus besoin de la façon la plus urgente. Il est impératif aussi que ce mécanisme soit reconduit au-delà de sa durée initiale de 4 mois.

Les corridors de solidarité qui ont été mis en place par l'Union européenne ont par ailleurs permis la sortie de plus de 10 millions de tonnes de céréales d'Ukraine depuis le mois de mars dernier, contribuant ainsi à faire baisser les prix et à éviter une crise d'anticipation.

C'est dans le même esprit que la France, avec l'Union européenne, a lancé l'initiative FARM (Food & Agriculture Resilience Mission) qui s'inscrit dans le cadre des efforts du Secrétaire général et en coordination avec les autres initiatives internationales. FARM vise à soutenir les pays les plus touchés par la crise alimentaire mondiale, en améliorant la transparence des marchés agricoles, en favorisant un accès équitable aux denrées et produits agricoles à un prix raisonnable et en renforçant la production locale durable pour réduire

les dépendances. Les premiers résultats de cette feuille de route sont le fruit d'un effort de coopération internationale. D'une part, autour du Programme alimentaire mondial, qui a mis en place un mécanisme spécifique de solidarité pour garantir des approvisionnements à un prix abordable, et d'autre part, grâce à l'engagement du Fonds international de développement agricole, qui accueillera un secrétariat qui vise à fédérer les bailleurs autour de projets à fort impact pour la sécurité alimentaire et pour la nutrition. Nous appelons tous les acteurs à contribuer à ces efforts internationaux.

La France se mobilise également en augmentant sa contribution financière pour la sécurité alimentaire et la nutrition, elle devrait passer cette année à 706 millions d'euros. Elle le fait aussi par ses contributions aux organisations internationales, en soutenant les projets qui sont portés par la société civile et via les opérations de l'Agence française de développement. Le doublement de l'appui financier de la France au Programme alimentaire mondial cette année ainsi que le financement du secrétariat qui sera établi par le Fonds international de développement agricole, que j'ai mentionné plus tôt, témoignent de cet engagement et de notre volonté de solidarité avec les pays en situation de grande vulnérabilité.

Prévenir la famine et les crises alimentaires implique également que toutes les parties aux conflits respectent leurs obligations dans le cadre du droit international humanitaire. Les résolutions 2417 (2018) et 2573 (2021) doivent être pleinement mises en œuvre. La protection des civils et la protection des infrastructures civiles est un impératif absolu. L'accès humanitaire doit être garanti.

À plus long terme, la réponse à l'insécurité alimentaire passe nécessairement par la transformation vers des systèmes alimentaires durables et résilients pour répondre aux effets du changement climatique, pour répondre à l'érosion de la biodiversité et à l'enjeu de l'accroissement de la population humaine. Une mobilisation des bailleurs à cette fin est indispensable.

Aussi, alors que les conflits restent le premier moteur des crises alimentaires, nous nous devons d'accroître les efforts pour trouver des solutions politiques durables aux conflits. Et le Conseil peut compter sur le soutien sans faille et continu de la France.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

M. Massari (Italie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Brésil et l'Irlande d'avoir demandé la convocation de cette séance à un moment très opportun, et je remercie les trois intervenants de leurs exposés instructifs qui n'incitent guère à l'optimisme. Le niveau d'insécurité alimentaire mondiale est une source de profonde préoccupation pour l'Italie. Il est crucial que la sécurité alimentaire reste au premier rang des préoccupations internationales.

Alors que la situation était déjà en train de se détériorer, la guerre illégale de la Russie contre l'Ukraine a déstabilisé davantage les chaînes alimentaires mondiales, exposant les pays les plus vulnérables du monde du Sud à des conséquences encore plus graves, en particulier un accès limité aux produits alimentaires et une inflation record des prix des denrées alimentaires.

La situation dramatique dans des régions fragiles telles que la Corne de l'Afrique, en particulier en Somalie, est profondément inquiétante. À cet égard, je tiens à remercier M. Martin Griffiths de son engagement personnel et de la récente mission qu'il a menée dans la région. Aux côtés des États-Unis, du Qatar et du Royaume-Uni, et en collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, nous organiserons un événement de haut niveau sur la situation humanitaire dans la Corne de l'Afrique durant la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale. Nous espérons que cet événement contribuera à sensibiliser le public à la situation alarmante sur le terrain.

Dans ce contexte sombre, l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, négociée avec les parties concernées grâce aux bons offices du Secrétaire général, est une lueur d'espoir. Nous saluons l'Initiative et appelons toutes les parties concernées à s'y conformer pleinement. Le temps presse. Les corridors de solidarité de l'Union européenne contribuent également aux efforts visant à accélérer les exportations à destination des pays du Sud en empruntant d'autres itinéraires essentiels.

Garantir l'accès à l'alimentation, en commençant par ceux qui sont le plus dans le besoin, est une obligation internationale et morale que nous devons honorer, notamment en application de la résolution 2417 (2018). La sécurité alimentaire étant une priorité de longue date pour l'Italie, nous avons renforcé notre appui politique, financier et technique en faveur de l'ONU, notamment par l'intermédiaire des organismes basés à Rome et en partenariat avec eux. Nous appelons tous les États Membres à augmenter également leur appui. En tant que Président du Groupe des Amis de la sécurité alimentaire

et de la nutrition, notre mission consiste à veiller à ce qu'un haut niveau d'attention et des efforts résolus continuent d'être consacrés à cette question.

Pour éviter les pires scénarios, des changements radicaux s'imposent en ce qui concerne notre attitude et notre engagement. La crise transversale actuelle nous touche tous, et elle exige donc une mobilisation transversale de notre part à tous. Ces défis englobent la nécessité de veiller à ce que les chaînes alimentaires continuent de fonctionner, la résilience des chaînes de valeur et des systèmes alimentaires, de nouveaux investissements pour la localisation et une transition complète vers des systèmes alimentaires durables, adaptés au climat et résilients. Il faut également veiller à ce que les populations rurales et les acteurs locaux jouent un rôle central dans ces processus.

La diplomatie alimentaire est essentielle pour atténuer les conséquences de la crise alimentaire. Dans le même temps, une diplomatie politique efficace est nécessaire pour prévenir et régler les conflits. Nous devons nous appuyer sur la diplomatie alimentaire et politique en ayant plus conscience de l'urgence de la situation pour prévenir la famine et l'insécurité alimentaire dans le monde. L'Italie est prête à participer activement à ces efforts ici à New York, à Rome et en première ligne dans les régions où sévissent les crises humanitaires.

La séance est levée à 17 h 15.